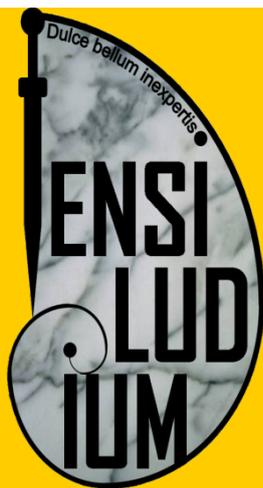


Le Maître d'armes

ou l'abrégé de l'exercice de l'épée



Martin



Le Conservatoire

Escrime : Art de manier une arme blanche.

A partir du XVII^e siècle, naît une véritable École française d'Escrime, riche d'une centaine de traités.

Le Conservatoire a pour vocation de faciliter l'accès aux traités de l'École française d'Escrime, pour en favoriser l'étude, permettre une meilleure connaissance des escrimes héritées du passé et une pratique renouvelée.

Ce fichier est téléchargeable à l'adresse internet ci-dessous. Vous pouvez en faire une utilisation personnelle, sans toutefois le rendre téléchargeable à partir d'un autre site, ou par un autre procédé.

This file can be downloaded at the url beside. You can make a personal use, but don't put this file on an other website or don't let it downloadable elsewhere.

ensiludium.free.fr

Michel Martin publie en 1737 son traité d'armes, alors qu'il est à l'époque, l'unique maître d'armes de la ville de Strasbourg.

Il est en fait originaire de Toulouse, ce qui nous permet d'établir un premier lien avec Jean Labat, maître en fait d'armes de cette ville, une quarantaine d'années auparavant. Martin fait d'ailleurs dans sa préface référence à Toulouse : « *depuis un temps presque immémorial, (...) il se propose dans cette ville deux prix chaque année* » ; prix que Labat qualifie de « Prix des deux épées ».

La formation

De la formation de Michel Martin, on ne se sait rien de précis, tant que de nouvelles archives n'auront été retrouvées. Toutefois, on peut faire quelques suppositions.

En effet, en 1654, Louis XIV accorda des lettres de Noblesse aux maîtres d'armes de la ville de Paris, gardes et syndics de plus de vingt années de pratique. Mais plus encore, il y adjoint que « *Aucuns ne puissent établir en l'étendue de Notre Royaume, qu'ils n'ayent été prévost sous lesdits exposants* ».

Ainsi les maîtres d'armes de Paris acquéraient-ils le monopole de la formation dans toute l'étendue du Royaume. Que cela ait été parfaitement respecté mériterait d'être vérifié, sans parler des ferrailleurs qui pratiquent en dehors de la corporation, au mépris de son monopole.

Cependant, concernant Michel Martin, on peut raisonnablement considérer qu'il fut bien formé à Paris. Certes, la famille Labat aurait pu former Martin à Toulouse, puisqu'en 1692, Jean Labat rappelait que « *notre famille est la plus ancienne du Royaume qui a montré l'Art des armes sans intermission* » : il y avait donc une tradition fort ancienne. Mais ce qui emporte la conviction pour une formation parisienne, c'est l'approbation des maîtres jurés de Paris en tête de l'ouvrage de Martin.

Le métier de maître d'armes est en effet un métier juré. Cette jurande fut instituée par Charles IX en 1567, confirmée en 1585 par son frère, Henri III, jusqu'au privilège de Louis XIV ci-avant mentionnée.

La dernière version des statuts de la jurande qui s'appliquait du temps de Martin, devait être celle du 12 mai 1644. Le prévôt d'armes devait pratiquer dans la salle d'un maître d'armes, pendant six ans. Il devait au bout de ce temps réaliser son expérience, du moins s'il avait eu bonne conduite et bonne moralité et également au moins l'âge de vingt-cinq ans ; l'expérience consistait en une suite d'assauts contre d'autres maîtres d'armes. La jurande avait à sa tête des maîtres élus pour deux ans, les jurés ou syndics, chargés de gérer les affaires communes et de faire la police de la corporation, et un garde qui conservait valeurs et archives.

L'approbation par la jurande que reçoit le livre de Martin est bien officielle. On peut supputer qu'une telle approbation n'eut jamais été accordée à un autre traité que celui d'un membre issu de la formation parisienne. Des signataires de l'approbation, on pourra dire que ce sont des noms bien connus de la maîtrise d'armes, car membres de dynastie de maîtres d'armes. Ainsi en 1692, il y avait déjà un Dufay rue du Chantre à Paris. Un Le Perche a publié un traité d'escrime en 1676, et ses descendants ont continué sur ces traces. Dumouchel aurait été syndic de 1729 à 1760. Quant à Rousseau, nom d'une célèbre et longue lignée de maître d'armes, il s'agit probablement du maître d'armes de Louis XV, Henri-François Rousseau : né en 1674, d'un père maître d'armes et d'une mère sœur du fameux Liancourt auteur de « *Le Maître d'armes, ou l'Exercice de l'épée seul* ».

L'arrivée à Strasbourg

Michel Martin arrive à Strasbourg en 1732, sur l'invitation de son protecteur, dédicataire de l'ouvrage, le prêteur royal Klinglin.

Pour pouvoir exercer, il lui a fallu acheter son droit à bourgeoisie, ce qui est fait le 20 décembre. Ensuite, il a dû être rattaché à une corporation, ou plutôt une tribu (Zünfte).

Car Strasbourg a quelques particularités. Dépendant du Saint-Empire romain germanique, l'Alsace tombe dans le giron français après la guerre de trente ans et le traité de Westphalie (1648), et Strasbourg en 1681. Les corporations de Strasbourg se sont organisées dès le XIV^e siècle, et leur forme va perdurer : y compris encore aujourd'hui, puisque l'Alsace a un droit régional.

Ainsi les tribus strasbourgeoises regroupent non un seul métier mais un ensemble de métiers. Elles sont la coupe d'un maître et de quatorze échevins ;



Blason de Strasbourg.



Le poêle de Maréchaux.

L'un de ses échevins est élu pour participer au Sénat qui dirige la ville. Chaque tribu dispose d'un siège que l'on nomme « poêle » (Stube).

Michel Martin doit donc être rattaché à une tribu et en l'occurrence, ce sera celle de la Mauresse regroupant sauniers, marchands de fruits, cordiers et chanvriers, colporteurs, fabricants de chandelle, coltineurs... Le siège était le poêle des Maréchaux, construit en 1657, et qui s'élève toujours à Strasbourg dans la Grand'Rue (façade et toiture des origines).

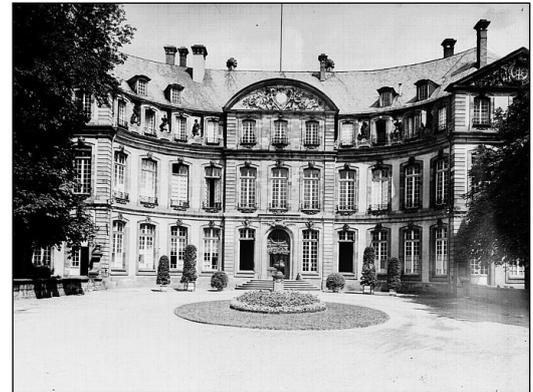


Blason de la tribu de la Mauresse.

La carrière

Lorsque Michel Martin arrive à Strasbourg en 1732, la carrière commence sous les meilleurs augures puisqu'il est placé sous la protection de l'homme le plus puissant de la ville, le prêtre royal. La fonction de prêtre royal est instituée dès 1685 (quatre ans après le rattachement à la France) pour la ville de Strasbourg (l'Alsace dépendant d'un intendant) ; le prêtre représente le roi avec les pouvoirs les plus étendus.

François-Joseph Klinglin devint, succédant à son propre père, prêtre royal en 1725. Il laissa un souvenir déplorable à la ville lorsqu'il quitta, bien forcé, ses fonctions vingt-sept ans plus tard. Il faut dire que monsieur de Klinglin avait le goût du luxe et de l'argent qui est nécessaire pour y satisfaire. Il demeure encore à Strasbourg le magnifique hôtel qu'il se fit bâtir dans la ville en 1736 (et qui héberge dorénavant le préfet de la République). La seule histoire de cet hôtel résumera à elle seule que les pratiques du personnage : il obtint de la ville un bail sur un terrain, y fit construire l'hôtel avec des matériaux de la ville en faisant régler une partie des salaires des ouvriers par la ville ; quelques années plus tard, il fit réduire le prix de la location du terrain à presque rien ; et pour finir, il revendit l'hôtel à la ville, tout en se le faisant attribuer comme logement de fonction. La suite des exploits de monsieur Klinglin est à l'avenant, et on retiendra sa concussion.



L'hôtel Klinglin.

Aussi le parrainage de Michel Martin doit être compris comme à double tranchant. S'il pouvait bénéficier des avantages de ce lien avec un homme puissant, il devait sans doute en payer le prix. Ainsi, cinq années après son installation à Strasbourg, en 1737, année de publication de ce traité dédié à Klinglin, il obtient de la ville le monopole de l'enseignement des armes (du moins, le monopole civil) : comment, sans vouloir noircir la mémoire de Michel Martin, ne pas se demander compte tenu des agissements de Klinglin, si ce privilège ne lui coûta pas fort cher ?

Martin aura à subir plus tard la duplicité et la vénalité de Klinglin. Car en 1744, Martin prit comme prévôt Joseph Sicard, militaire antibois. Celui-ci signa un contrat assurant à Martin qu'il ne s'installerait pas à Strasbourg, son brevet de maître d'armes acquis. Or, au bout de six années réglementaires et le brevet en poche, Sicard fut engagé pour enseigner à l'université de la ville, avec le soutien de Klinglin, écornant ainsi, et l'accord avec Martin, et le monopole qui lui avait été accordé par le prêtre royal. Il s'en suivit un procès entre Martin et Sicard. Peut-être l'issue eut été défavorable à Martin, si fort heureusement Klinglin ne chut à ce moment-là.

Cette chute du prêtre royal ne fut pas le seul fait de ses agissements. En effet, Klinglin était une créature d'Argenson, ministre de la Guerre, et son ennemi, Machault, ministre des finances, trouvait intérêt à se débarrasser de Klinglin. Ainsi, au début de 1752, un commissaire royal fut envoyé à Strasbourg, et le prêtre arrêté. Un procès débuta six mois plus tard mais Klinglin décéda en prison avant son terme. Son fils, éventuel successeur, que Martin cite dans sa dédicace, suivit le même sort que son père à quelques mois d'intervalle.

La providence, si ce n'est la justice du roi, sauva ainsi Martin de cette concurrence, et Sicard partit

officier à Bayreuth. Mais ce ne fut que parti remise, puisque le sieur Neuville vient concurrencer Martin en 1758.

Michel Martin décéda en 1770, ayant eu une nombreuse descendance avec son épouse Ursula Rey.

Le traité

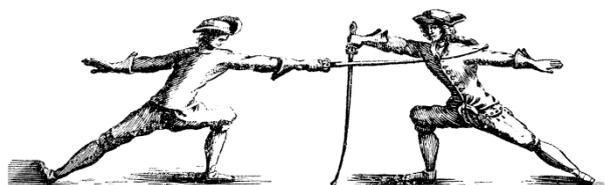
Ce qui frappera d'abord au premier regard dans le traité de Martin, ce sont les planches. Car elles sont la copie quasiment conforme de celles du traité de Labat, autre toulousain. Dans l'ouvrage de Martin, elles sont signées par « J. R. Laureau à Strasbourg 1736 » (ou parfois Laureau FE).

On se souviendra que lorsque Jean Labat publia son traité en 1696, il rappela qu'il avait réalisé une première édition en 1682, pour laquelle il était particulièrement mécontent des gravures : « *les attitudes avaient été si mal exécutées, que je n'ai pu me servir de pas une* ».

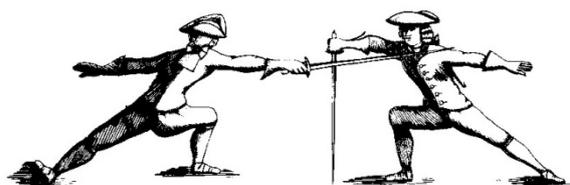
Michel Martin, reprenant une copie des planches de Labat (sans le préciser), se plaint également du peu de qualité de celles-ci, pourtant issue de l'édition révisée de 1696 : « *je n'ai fait graver que les plus essentielles, lesquelles seraient à la vérité moins imparfaites, si j'avais possédé l'art de la gravure, et que je l'eus pratiqué par moi-même* ».

Martin, s'inspirant au moins partiellement de Labat, sans le citer, il convient de comparer les deux traités.

Commençons par les planches. Chaque planche de Martin est composée de deux figures représentant les tireurs (dans la version du traité qui suit, ces figures ont été séparées pour être placées dans le texte correspondant). La facture des gravures de Martin est beaucoup moins élaborée que celle de Labat, et beaucoup plus naïve. Pour la très large majorité, les gravures de Martin sont la stricte copie de celles de Labat.



*Parade de tierce obéissant au faible,
5^e planche, Labat, 1696*

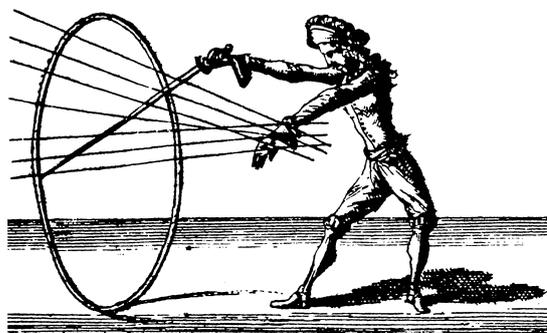


*Parade de tierce tirée en riposte,
planche IV, Martin, 1737*

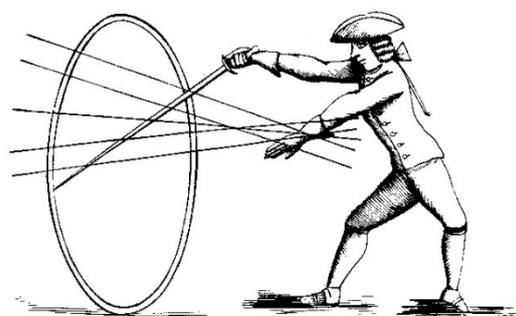
Toutefois, les différences méritent d'être signalées. Ainsi, sur quelques planches, on remarque des différences subtiles (suivent les différences constatées dans les planches de Martin).

- Planche IX premières figures : opposition de la main gauche de l'attaquant.
- Planche XI secondes figures : main gauche de l'attaquant qui n'est pas opposée.
- Planche XII secondes figures : opposition de la main gauche par le défenseur.

Outre ces différences dans la reproduction de planches de Labat, la planche X est copiée sur un second auteur, André Wernesson de Liancourt.

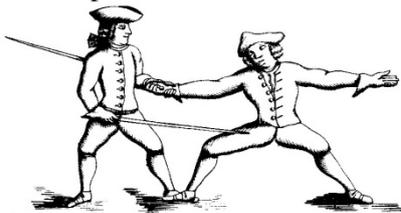


Parade en forme de cercle, page 63, Liancourt, 1686



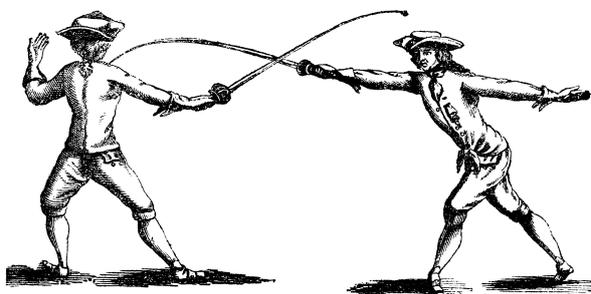
Parade de Cercle, planche X, Martin, 1737

Il reste enfin quelques planches originales ou alors de provenance non identifiée : planche II, planche IX secondes figures, planches XIV, planches XVI.

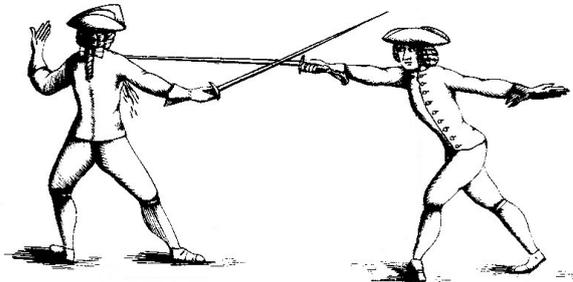


Autre désarmement, Planche XIV, secondes figures.

C'est encore dans les planches que nous trouverons la différence d'intention entre Labat et Martin. Là où Labat accentue la courbure de son épée, où il insiste sur la flexibilité de la lame « *le pli ne se fait que vers la pointe* », où son épée est soigneusement boutonnée par une mouche presque démesurée, pour montrer qu'il parle d'assaut, Martin lui, affiche sa différence visant le combat. Les lames de Martin sont strictement rigide, et surtout, quand il le faut, la lame ne ploie pas mais pénètre les chairs et le sang gicle.



Passe de quarte, 9^e planche, Labat, 1696



Passe de quarte, planche XI, Martin, 1737

Car Martin voudrait sans doute bien plus traiter du combat que de l'assaut (auquel il consacre son vingt-quatrième chapitre). Ainsi lorsqu'il parle de ce qu'on peut nommer le salut, il précise : « *La révérence que je vais traiter dans ce chapitre, n'est pas à la vérité, bien placée dans un combat singulier* ». Martin veut montrer une escrime de combat, sans pour autant effacer qu'elle se pratique aussi en assaut.

Sur le texte même, la question du rapprochement avec Labat se pose également. Il est certain que la structure du traité de Martin est proche de celle de celui de Labat. On ne peut douter que Martin construit son traité à partir de cette référence, dont la lecture a peut-être beaucoup contribué à sa formation. Cependant, il ne fait pas de doute qu'il exprime sa propre opinion. Martin écrit par lui-même comme l'attestent diverses fautes qui émaillent son texte (en général, corrigés dans la présente transcription, sauf les maladroites de style). Martin le dit lui-même « *l'idée dans, laquelle j'ai composé ce livre, n'a point été celle de l'orner par une diction élégante. Je ne suis rien moins qu'orateur* » ; car il écrit bien de sa propre plume, même s'il ne conserve guère loin de sa main le traité de Labat (d'une plus grande ampleur, il faut le concéder). Martin donne sa propre vision de l'escrime car « *la seule intention [est] de remplir la matière que je traite, et d'en rendre l'exécution plus brève, plus facile que je n'ai cru la voir dans la plupart des auteurs, qui ont écrit sur cette matière* ».

Quelques remarques techniques

Notre vision de l'escrime du XVIII^e siècle est écrasée par deux célèbres auteurs du milieu du siècle (plus exactement avant les années 1760) : Angelo et Danet ; Ce dernier se présentant particulièrement comme un réformateur. Mais du coup, on en oublie l'escrime de la première moitié du XVIII^e siècle et ce qui faisait ses particularités.

On dispose de quelques auteurs de cette période : Girard (1740), Gordine (1754) et dorénavant Martin (1737). Nous nous proposons ainsi de noter quelques différences techniques entre la première et la seconde moitié du siècle.

Tout d'abord, dans la position du corps dans la fente, il y a une asymétrie qui disparaît dans la

seconde moitié du XVIII^e siècle. Déjà peut-on remarquer que la fente est un peu moins écrasée avec le temps et le buste légèrement plus droit avec le temps (pensons à La Touche, où la fente est un vrai grand écart). Mais dans les traités de la première moitié du siècle, on remarque en plus une asymétrie entre les attaques données en dedans ou dehors des armes. Ainsi, dans un coup de tierce, la fente est beaucoup plus écrasée, le buste en avant, que dans un coup de quarte.

Lors des parades, Michel Martin propose d'opposer la main gauche pour écarter le fer adverse. Il insiste sur le fait que « Il y a bien des personnes qui confondent l'opposition de la main gauche avec la parade de la même main », alors que l'« opposition ne se fait qu'après avoir paré de l'épée ». L'opposition de la main est condamnée dans la seconde moitié du siècle (si ce n'est pour le coup de la flanconade). Danet condamne fermement la parade de la main : « *Il serait encore à désirer, Monsieur, pour l'honneur des armes & la conservation de la vie, que la parade de main n'eût jamais été inventée. Elle est si dangereuse, qu'on a souvent vu la main attachée au corps d'un coup d'épée* » (Troisième partie, chapitre VI). Mais il l'a distingué comme Martin de l'opposition de la main gauche, pour la condamner tout aussi bien : « *ce mouvement irrégulier leur fait tourner et avancer l'axe de l'épaulé gauche à droit et leur fait présenter nécessairement le corps à découvert* ». Ainsi l'usage de la main gauche, coup éventuellement conseillé dans la première moitié du siècle, devient quasiment proscrit par la suite. Du moins en apparence ; car étrangement, quelques chapitres plus tard, Danet se met à adopter une position exactement inverse : « *Dans le détail de mes leçons, j'ai évité de vous prescrire l'opposition de la main gauche (...) pour ne pas vous faire perdre la bonne grâce qui doit être distinguée dans les jeux académiques ; mais s'agissant ici de votre sûreté, il faut vous servir au besoin de tous les moyens qui peuvent vous garantir* » (Troisième partie, chapitre XVI). De l'opposition de la main, on sait ce qu'il en est advenu dans l'histoire de l'escrime (notamment dans les codes de duel) : on en conclut donc qu'il ne s'agit pas d'une technique défectueuse telle que l'expliquait Danet, et qu'elle n'a été écartée que pour des raisons surtout sociales.

Ultime remarque, sur la quarte sur les armes. Nuançons tout de suite la position de Martin : certes, la tierce se fait en pronation et la quarte en supination de la main, mais il accepte qu'il y ait occasionnellement des variations de la position de la main dans les bottes. Toutefois, il ne dénomme pas, ni ne démontre la quarte sur les armes, et les coups donnés en dehors des armes, le sont normalement avec une main en supination. C'est aussi le cas chez Girard, et on peut raisonnablement penser que ce n'est pas un coup enseigné. Alors que la quarte sur les armes devient un coup important tant chez Danet que chez Angelo. Gordine, en 1754, est un intermédiaire, puisqu'il cite le coup tout en le traitant de manière très marginale. Ainsi, la quarte sur les armes est un coup de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Note d'édition

Concernant la présente version du traité de Martin, il est important de noter certaines modifications. La graphie a été modernisée : notamment, les « s » ont été rétablis dans leur forme contemporaine, l'esperluette (&) a été remplacée par le « et ». De même, l'orthographe a été modernisée : par exemple, « tems » devient « temps. Les erreurs typographiques d'origine ont été corrigées.

Les rajouts liés à la présente édition tant de texte que de planche (en miniature) sont signalés grâce à leur **couleur**.

Auteur

Lionel Lauvernay (v1© 2010)

Remerciements

Je remercie particulièrement Olivier Dupuis qui m'a fait bénéficier de son travail sur les archives de Strasbourg et m'a fourni les éléments biographiques sur Michel Martin.

Bibliographie

- Martin, Le maître d'armes ou l'abrégé de l'exercice de l'épée, Strasbourg, 1737
- Le Perche, L'exercice des armes ou le maniement du fleuret, Paris, 1676 (avec une réédition difficile à distinguer vers 1750)
- Philibert De La Touche, l'exercice des armes ou le maniement du fleuret, 1670
- André Wernesson de Liancourt, Le Maistre d'Armes ou l'Exercice de l'Epée Seule, Paris, 1686
- Jean Labat, Abrégé de l'art en fait d'armes, Toulouse, 1682
- Jean Labat, L'art en fait d'armes, Toulouse, 1696
- Pierre Jacques François Girard, Traité des armes, Paris, 1740
- Gérard Gordine Principes et quintessence des armes, Bourguignon, Liège, 1754
- Domenico Angelo, L'École des armes avec l'explication générale des principales attitudes et positions concernant l'escrime, Londres, R. & J. Dodsley, 1763
- Guillaume Danet, L'art des armes, où l'on donne l'application de la théorie à la pratique de cet art ; avec les principes méthodiques adoptés dans nos Ecoles Royales d'Armes (2 tomes), Paris, 1788
- Gabriel Letainturier-Fradin, Les joueurs d'épée, Flammarion, Paris, 1904
- Pascal Brioist, Hervé Drévilion, Pierre Serna, Croiser le fer : Violence et culture de l'épée dans la France moderne, éditions Champ Vallon, 2002
- Charles Boersch, Procès de M. Klinglin, Revue d'Alsace, Strasbourg, 1837
- Louis Spach, Histoire de la Basse Alsace et de la ville de Strasbourg, Imprimerie Berger-Levrault, 1858
- Lionel Charluteau, Les tribus, sur le site des Guerriers d'Avalon, 2008
- Factum ou exposition simple et vraie des injustices et des cruautés inouïes commises à Strasbourg par le prêteur royal, par le sieur Beck, chez Pierre Mortier, Amsterdam, 1752

- Archives municipales de Strasbourg (se référer aux travaux d'Olivier Dupuis)

LE MAITRE D'ARMES
OU
L'ABREGE DE L'EXERCICE DE L'EPEE

démontré par le sieur Martin
Maître en fait d'armes de l'Académie de Strasbourg

Orné de figures en taille douce

A Strasbourg
Chez l'Auteur, au Poêle des Maréchaux

1737

APPROBATION DES MAITRES JURES DE PARIS.

NOUS soussignés Maître en fait d'Armes de Paris, certifions qu'après avoir lu et examiné un Livre qui a pour titre : *Le Maître d'Armes, ou l'Abrégé de l'Exercice de l'Epée, démontré par le Sieur Martin, Maître en fait d'Armes de la ville et Académie de Strasbourg*, nous n'y avons rien trouvé qui soit contraire à la règle et principes du dit Exercice, et que ce Livre est très instructif et propre à l'avancement de ceux qui apprennent à tirer des Armes.

Fait à Paris ce 5 Octobre 1737.

DUFAY, *Syndic.*

LE PERCHE Père, *ancien Syndic.*

DUMOUCHEL, ROUSSEAU.

Signés.

A MONSIEUR DE KLINGLIN,

CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS, CHEVALIER D'HONNEUR ET D'EPEE AU CONSEIL
SOVERAIN D'ALSACE, PRETEUR ROYAL DE LA VILLE DE STRASBOURG, ETC.

MONSIEUR

Comme c'est à l'honneur de Votre protection, que je dois mon établissement dans cette ville, il est de mon devoir de Vous rendre de continuels hommages ; Je ne puis dans la simplicité de mon état plus convenablement m'en acquitter, qu'en Vous suppliant d'agréer la faible production de mon génie que je prends la liberté de Vous présenter.

Je n'ai, MONSIEUR, la présomption de croire que l'ouvrage que j'offre à vos yeux soit digne de Votre attention ; qu'autant que je crois pouvoir me flatter qu'il sera de quelque utilité à Monsieur Votre Fils, ainsi qu'à toute la noblesse à laquelle j'ai l'honneur d'enseigner.

Peu versé dans l'art oratoire ; je n'entreprendrai point de chanter vos louanges. Je laisse à ceux qui savent manier les foudres de Démosthène l'honorable avantage d'apprendre toute la France, avec quelle force, avec quelle étendue d'esprit, Vous accordez la probité la plus scrupuleuse à la politique la mieux cimentée, la plus sage. Ce sont les favoris d'Apollon qui doivent faire retentir les airs de l'éclat de Vos vertus, et de Vos talents. C'est aux favoris des muses à publier la protection judicieuse que Vous accordez à tous les beaux arts.

Pour moi, MONSIEUR qui n'habite point les rives d'Hypocrène, je ne m'élèverai point au-dessus de ma Sphère, et je me regarderai comme le plus parfaitement heureux des hommes, si satisfait de mon zèle, Vous voulez bien m'accorder la continuation de Votre Bienveillance, de laquelle je tâcherai de me rendre digne, moins à la vérité par les recours de mes talents personnels, que par l'ardeur de mon attachement à mon ministère dans la Personne de Monsieur Votre Fils, auquel j'ai l'honneur d'enseigner l'exercice des armes, Je suis avec un très-profond respect

MONSIEUR Votre très humble et très, obéissant
Serviteur

MARTIN.

AVIS AU LECTEUR.

L'Art de tirer des armes est sans doute un des plus nobles, et des plus utiles de tous les exercices, et celui par lequel un jeune homme acquiert plus de souplesse d'agilité, de force, et de bonnes grâces, Cet art apprend à se servir de son épée avec assez d'adresse pour pouvoir défendre sa vie contre ceux qui y veulent attenter.

C'est tort que des personnes dont l'esprit inquiet et bizarre se plaît à contredire ce qui a le plus d'évidence, veulent insinuer que celui qui par une expérience d'une partie de sa vie, acquit la pratique la plus consommée, dans cet exercice, peut-être frappé par celui qui n'en a pas la plus faible Théorie ; et que conséquemment c'est un art inutile à la jeunesse, qui doit ménager son temps, pour s'appliquer, à des sciences plus proportionnées à son éducation. Je ne combattrai point un raisonnement si captieux, et qui tombe à la plus simple réflexion, d'autant que quelques faits particuliers, et dont souvent on soustrait les causes accidentelles, ne militent point contre ce qu'une expérience de tous les temps nous démontre, et ce que le bon sens nous inspire.

Il est d'une notoriété reconnue, que l'exercice des armes est pratiquée dans toute l'Europe ; je dis plus, toutes les nations même, les moins civilisées s'appliquent journellement à parvenir aux moyens d'acquérir l'art et la pratique de se défendre contre l'ennemi qui les provoque, ou d'attaquer celui qui les offense : la simple raison conduit à cette proposition.

Les Grecs, et surtout les Athéniens, exerçaient leurs enfants dès leur tendre jeunesse, dans l'exercice de l'épée, pour paraître dans les jeux olympiques : tout le monde sait qu'ils ont été institués par Hercule en l'honneur de Jupiter : ils les célébraient tous les quatre ans, auprès d'Olympie ville d'Élide : ces jeux devinrent depuis si célèbres, que la Grèce en fit son Époque, pour compter les années qu'on appelait Olympiades ; et ceux qui remportaient les prix étaient tellement honorés, que quand ils retournaient dans leur patrie, on abattait un pan de murailles, pour les faire entrer sur un chariot dans la ville, la tête ornée d'une couronne de Lauriers.

L'histoire Romaine nous apprend que le combat singulier entre les Horaces, et les Curiaces a terminé une guerre ; qui a duré très longtemps entre les Romains les Albins.

Mais sans aller creuser si loin dans l'antiquité, il suffît de se représenter ce qui se passe encore de nos jours à Toulouse.

C'est depuis un temps presque immémorial, qu'il se propose dans cette ville deux prix chaque année à jour et lieu indiqué par la date de leur Institution, aux aspirants qui venants de toutes parts, y font des armes avec la plus grande adresse : la prudence des statuts établis pour bien connaître l'état et la capacité des aspirants, et pour y contenir le bon ordre, la nombreuse et illustre assemblée qui prend part à ce spectacle, les âges précautions que l'on prend pour déférer avec une entière connaissance, l'une et l'autre palme aux vainqueurs, les différents combats, témoins parlants de la capacité de ceux qui remportent le prix proposé, enfin les attributs honorables attachés à la victoire, sont des monuments respectables, dans leur nature, et par leur antiquité, qui démontrent combien on fait de cas de cet exercice dans toute la province du Languedoc dont Toulouse est la capitale.

On se servait autrefois de l'épée bien différemment qu'aujourd'hui : Le premier usage fut l'épée et le bouclier et le second l'épée et cape : Le troisième était l'épée poignard : ce dernier est encore en usage en Italie, et en Espagne.

De toutes les nations qui pratiquent cet art, il est constant que s'il n'est pas dans le degré de perfection où il pourrait être : Les Français sont ceux qui en ont approché de plus près.

A l'égard des attitudes que j'ai exposé aux yeux de mon Lecteur, pour rendre mes démonstrations plus

sensibles, je n'ai fait graver que les plus essentielles, lesquelles seraient à la vérité moins imparfaites, si j'avais possédé l'art de la gravure, et que je l'eus pratiqué par moi-même.

J'ai cru inutile d'exposer les figures des gauchers, parce que j'aurais multiplié les êtres sans nécessité, puisque retournant la feuille, et regardant la planche du côté du folio verso, la figure des droitiers gravée folio recto se trouve être la gauche desdits droitiers.

Il ne me reste plus qu'à représenter très humblement à mon lecteur, que l'idée dans, laquelle j'ai composé ce livre, n'a point été celle de l'orner par une diction élégante. Je ne suis rien moins qu'orateur : je l'avoue avec tout le respect que je dois à l'auguste vérité : uniment, simplement, dans la seule intention de remplir la matière que je traite, et d'en rendre l'exécution plus brève, plus facile que je n'ai cru la voir dans la plupart des auteurs, qui ont écrit sur cette matière.

ABRÉGÉ DE L'EXERCICE DES ARMES.

CHAPITRE 1.

De la manière de se mettre en garde.

Être en garde, veut dire, être en état de défense contre l'ennemi qui nous provoque ; C'est la première, et la plus sérieuse attention, que l'on puisse apporter dans cet Exercice, la raison en est simple, et se tire de l'intérêt personnel que tout homme doit avoir pour sa conservation.

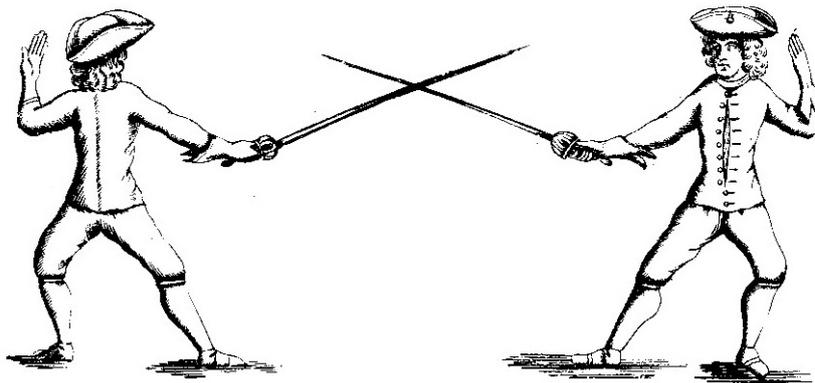
Pour être bien en garde, il faut que toutes les parties du corps soient placées dans une position si libre, et si naturelle qu'elles se puissent aider réciproquement, et se mettre en état d'éviter les coups de l'ennemi, ou de favoriser l'entière exécution de ceux que nous lui portons.

La façon de se mettre en garde s'exécute bien différemment ; les uns pratiquent une garde haute ; d'autres une garde partagée, ou médiocre, les autres enfin l'ont basse.

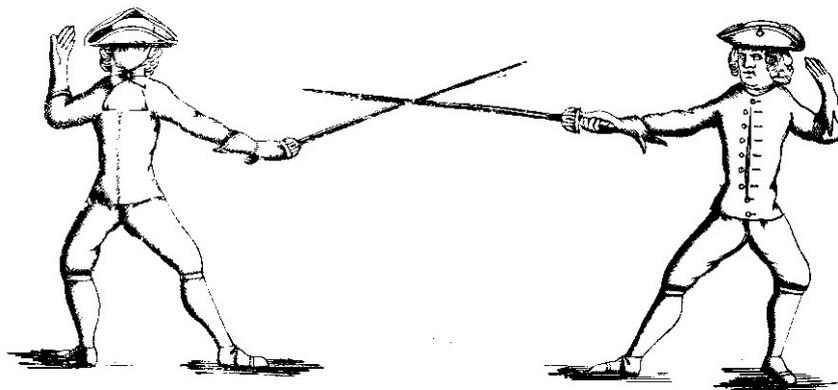
Je n'entrerai point dans une ample dissertation sur ces diverses manières de se mettre en garde ; je n'en blâme aucunes lorsqu'elles sont toutes bien défendues : je dirai seulement que j'estime la partagée la meilleure, parce qu'elle est plus aisée à défendre ; elle est moins gênée, et donne plus de grâce. D'ailleurs cette garde placée au centre du corps, couvre autant le dessus que le dessous : mais les autres gardes couvrent une partie du corps pour découvrir l'autre. Je parlerai dans son lieu des moyens de faire l'attaque de ces différentes gardes, pour ne point perdre de vue l'objet je traite.

CHAPITRE II.

De la garde médiocre ou partagée.



Garde Médiocre [planche I]



Garde droite ou tendue [planche I]

Les deux premières figures de cette planche sont dans l'attitude de la garde dont je viens de parler.

Il faut, pour que le corps soit bien posé, que les deux pieds se trouvent dans une même ligne ; que la pointe du pied droit soit directement dans la ligne du pied de l'ennemi ; et que la pointe du pied gauche soit un peu tournée en dehors : d'ailleurs il faut que le genou de ce même pied gauche soit plié de manière, que le même genou, et le pied soient dans une ligne perpendiculaire. Quant au genou droit il ne doit être ni entièrement tendu, ni entièrement plié ; il doit tenir de l'un et de l'autre. La distance de la position du pied gauche au pied droit doit être de la longueur de deux semelles ; et se prend depuis la cheville du pied gauche jusqu'au talon du pied droit.

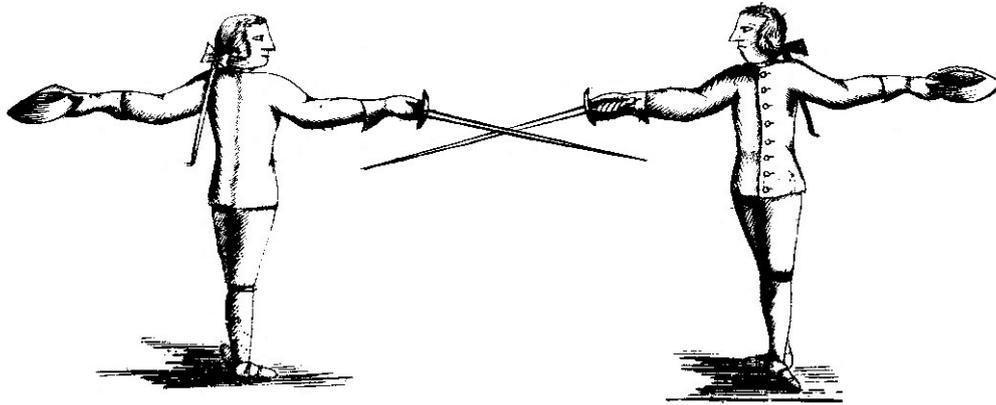
Enfin comme dans toute sorte d'exercice il convient d'avoir bonne grâce, Il faut que le corps soit droit sans contrainte, la tête libre, regardant son ennemi d'un air assuré, et plein de confiance en soi-même : fixant notre vue sur la sienne, pour tâcher de découvrir ses desseins, et non pas à la pointe de son épée ; parce que le regard fixé en cet endroit, nous empêche de découvrir tous les mouvements que l'ennemi peut faire : au lieu qu'ayant le regard fixé comme je viens de le dire, on peut voir tout ce qui se passe depuis les yeux de l'ennemi jusqu'à la pointe de son épée, et depuis cette pointe jusqu'à nous.

Le bras gauche doit être plié, et la main du même bras à la hauteur de l'oreille : Il faut que les deux coudes soient dans une ligne parallèle, et que les épaules ne soient pas plus élevées l'une que l'autre.

Le bras droit qui présente l'épée ne doit être ni plié, ni dans une entière extension. Le poignet droit doit être placé au niveau du centre du corps, dans la ligne diamétrale de la gauche à l'épaule. Le pouce doit être tendu, et appuyé sur le corps de l'épée ; serrant suffisamment la main, sans cependant la raidir, et observant de la tourner vers la demie tierce. Il faut que la pointe de l'épée soit à peu près à la hauteur de l'épaule de l'ennemi, Enfin, pour parler plus précisément, il faut l'élever à proportion de la hauteur de celui contre lequel on combat, et selon que notre épée est plus ou moins longue : En un mot le poignet, l'épée, et la pointe du pied, doivent être sur la même ligne.

CHAPITRE III.

De la Révérence.



La révérence [planche II]

La révérence que je vais traiter dans ce chapitre, n'est pas à la vérité, bien placée dans un combat singulier : aussi n'être pas par rapport à l'usage qu'on en fait alors, que j'en vais parler. Mais comme tous les exercices demandent de la politesse, il est nécessaire de commencer par saluer, avant que de faire un assaut ; il faut donc savoir le faire dans les attitudes convenables : six mouvements sont à observer pour y parvenir. Le premier est de prendre le chapeau de la main gauche, étendant le bras dans la ligne du corps.

Le second mouvement est de frapper, du pied droit, un coup sec, en le glissant jusqu'au talon gauche, les deux jarrets bien tendus : observant que dans le temps que l'on glisse le pied droit, il faut baisser un peu la pointe de l'épée.

Le troisième est de porter le pied gauche derrière le pied droit sur une même ligne, l'espace d'environ deux semelles, et dans le même temps il faut relever la pointe de l'épée.

Le quatrième est de frapper encore une fois du pied droit faisant faire à l'épée les mêmes mouvements que je viens de détailler.

Le cinquième, est de passer le pied gauche devant le droit : c'est-à-dire qu'il faut, que le pied gauche soit contre la cheville du pied droit, et dans le même temps on doit remettre le chapeau.

Enfin le sixième et dernier est de se mettre en garde, ce qui se fait par un troisième battement du pied droit, qu'il faut porter environ deux semelles en avant, après avoir remis son chapeau.

Postérieurement à ce dernier mouvement et dans le même instant, il faut que le bras gauche reprenne l'attitude où il était avant d'avoir fait la révérence : je veux dire qu'il faut se retrouver en garde, incontinent après avoir salué.

CHAPITRE IV.

De la manière de serrer et de rompre la mesure.

On appelle serrer la mesure, marcher à son ennemi pour se mettre à portée de le frapper, lorsque l'on en est trop éloigné. Quoique l'on pratique différentes manières de serrer la mesure, je ne parlerai que de la plus usitée, la plus naturelle, celle qui a plus de grâces, et qui donne plus de force. L'expérience et l'usage démontreront, qu'en pratiquant celle que j'enseigne, on se trouvera en état de défense, et de nuire, sans quitter sa garde.

Pour bien serrer la mesure, il faut commencer par lever le pied droit, le porter environ une semelle en avant, et en même temps faire suivre le pied gauche, dans la même distance où le pied droit a été porté : observant qu'il se trouve deux semelles d'intervalle entre les deux talons, et qu'en marchant, comme après avoir marché, il ne faut pas cesser d'être en garde, ainsi que je l'ai démontré.

Rompre la mesure.

Rompre la mesure, c'est faire précisément tout le contraire de ce qu'on a fait en la serrant : puisqu'en la rompant, on a dessein d'éviter l'ennemi, et qu'en la serrant on s'en approche

Pour rompre la mesure, il faut lever le pied gauche, et le porter en arrière, en le posant légèrement, et retirant en même temps le pied droit, dans la même distance que l'on a reculé le gauche, observant dans cette opération de poser toujours ses pieds sur la même ligne, et gardant les distances dont j'ai parlé.

Un défaut que plusieurs Ecoliers contractent aisément, et auquel il y a des maîtres qui ne font pas assez d'attention, c'est que lorsque les Ecoliers rompent la mesure, ils traînent le talon droit : ce défaut est très dangereux par ses conséquences : car si on se trouvait dans un terrain inégal, cette manière de traîner le pied, occasionnerait souvent des chutes : ce qu'on évitera en levant le talon, et traînant un peu la pointe du pied si on ne le lève pas tout à fait.

CHAPITRE V.

De l'épée, et de ses découvertes

Quoique l'épée se divise communément en quatre parties, et que ces mêmes parties se puissent subdiviser en une infinité de lignes, selon la dimension de ces mêmes parties, ou selon la distance qu'il y a du poignet à l'épée : Pour éviter la prolixité, je ne parlerai que d'un fort et d'un faible.

Le fort de l'épée a un pied de long, à mesurer depuis la partie extérieure de la garde, en commençant du gros bout de la lame ; et le faible est ce qui reste depuis la mesure dont je parle, jusqu'au bout de l'épée.

Il y a cinq sortes de découvertes dans les armes :

{ La Quarte
 La Tierce.
 La Seconde.
 La Flanconade.
 Et la quarte basse.

Or pour tirer ces cinq bottes, le poignet ne doit faire que deux figures ; l'une de Quarte, et l'autre de Tierce.

Le dedans, est le devant qui va de l'épaule droite à la gauche ; le dehors, est le derrière des épaules ; le dessous, est l'espace du poignet en bas.

CHAPITRE VI.

Des Engagements de pied ferme, et en marchant.

On entend par le terme, faire un engagement, joindre ou croiser son épée à celle de l'ennemi : de manière que si on est engagé de quarte, et que de cet engagement, on veuille en faire un autre en tierce, il faut baisser la pointe de son épée, en la faisant passer subitement sous celle de l'ennemi, le plus près qu'il se pourra, et joignant du faible de son épée le faible de celle de l'ennemi ; mais il faut que ce soit sans tourner le poignet ; car en le tournant, on fait un vide qui découvre le corps, dont l'ennemi ne manquerait pas de profiter : il faut observer que l'engagement doit finir par un battement de pied.

Engagement en marchant.

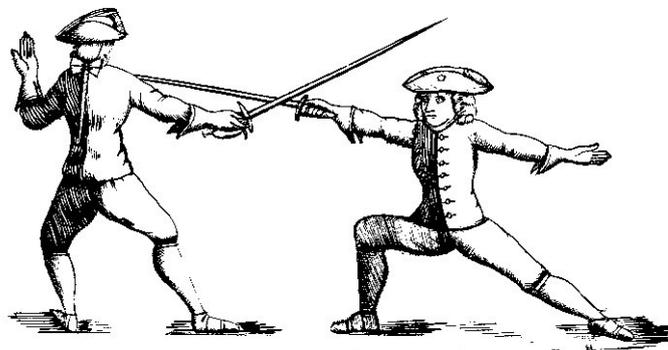
Pour faire un Engagement en marchant, il faut en même temps que l'on baisse la pointe de son épée pour passer et sous celle de l'ennemi, observer le même mouvement du poignet, que si on le faisait de pied ferme : avec la différence qu'il faut lever et porter le pied droit en avant environ une semelle, et quoiqu'il y ait trois mouvements, le premier, de la main qui tient l'épée, le second, du pied droit, et le troisième, du pied gauche ; Il faut cependant les faire dans un seul et même temps : c'est-à-dire que lorsque l'on frappe du pied qui finit le pas, l'engagement doit finir aussi : mais indépendamment de toutes ces précautions, il en faut prendre d'autres pour les allongements, ainsi que pour acquérir la vitesse, qui est la principale partie nécessaire pour réussir dans l'exercice des armes, et qui ne s'acquiert que par la pratique, et par de bons principes ; puisque tous les coups doivent leur réussite à cette qualité, à laquelle il convient d'ajouter, qu'indépendamment de cette partie principale, et nécessaire l'exercice des armes, c'est le jugement qui fait connaître les occasions où il faut tirer avec vitesse et la manière dont il faut éviter les coups qui nous sont portés.

CHAPITRE VII.

De la manière de tirer de Quarte.



Allongement de quarte [planche III]



[planche III]

Pour tirer de quarte, il faut que le mouvement de la main qui tient l'épée précède tous les autres ; parce que le poignet doit attirer le pli du bras, et l'épaule : le bras gauche doit s'étendre en même temps dans la ligne du corps : mais il faut cependant que ce soit dans une ligne qui soit plus basse que le bras droit, sans toutefois qu'il touche la cuisse gauche, comme l'enseignent plusieurs personnes, parce que cette façon rend le coup moins vite et ôte la bonne grâce.

Dans cette action, les genoux font deux mouvements, le droit plie en avant, et le gauche doit s'étendre vers le même endroit, sans que le pied sorte de sa place : le pied droit doit être porté la longueur de deux semelles en avant, sans lui donner de mouvement dans son élévation, que ce qu'il lui en faut pour ne pas broncher ; la raison en est simple ; si vous portez le pied en dedans, ou en dehors, indépendamment de ce que vous raccourcirez la mesure, en formant une ligne courbe, au lieu d'une droite, vous serez tout découvert : si c'est en dedans vous ferez tout à découvert en dehors ; et si c'est en dehors vous serez tout à découvert en dedans. Observez que l'allongement doit finir par un battement, ce qui anime l'action, et fait que le pied s'accoutume à suivre les mouvements de la main.

Quant à la jambe qui agit, elle doit être perpendiculaire au pied, afin qu'il se repose bien précisément sur toute les parties du pied : cette observation est d'autant plus nécessaire, qu'en ne s'allongeant point assez, la pointe du pied qui soutiendrait toute la masse du corps, lui ôterait ses forces, puisque le talon ne porterait point à terre : et par raison contraire, en s'allongeant trop, tout le corps étant appuyé sur le talon, parce que la jambe n'y est pas

précisément opposée, il faut de nécessité que le pied glisse, et s'échappe de son poids, et par conséquent donner du nez en terre ou se renverser. L'expérience démontre cette proposition.

Quant à la main gauche, elle doit faire la même figure que la droite, à moins qu'il ne soit question de faire quelque opposition de laquelle je parlerai en son lieu ; de manière que si on tire de quarte, la main gauche doit être ouverte, le dedans en haut : si on tire de tierce, il faut que le dedans de la main soit en bas : cependant pour que la main qui tient l'épée fasse la figure de quarte dans son allongement, il faut que les ongles soient tournées eu haut, sans altérer la force du poignet : observant qu'il ne faut pas non plus le porter trop en dedans. Ce défaut raccourcit le coup, met dans le cas de se découvrir en dehors, et porte conséquemment avec soi un péril évident. Il faut remarquer que le tranchant de l'épée en dedans doit être un peu plus élevé que celui du dehors.

Hauteur du poignet.

Il n'est pas possible de fixer la hauteur que le poignet doit avoir, parce qu'il dépend de l'inégalité des personnes contre lesquelles on agit ; si c'est un homme plus grand que nous il faut que notre poignet soit aussi élevé que notre tête ; si au contraire, il est moins grand, il faudra l'élever moins ; enfin il le faut placer de manière que le visage soit à couvert dans les allongements.

Prendre du fort au faible.

La meilleure façon de tirer de quarte est de prendre du fort au faible : cette façon facilite mieux que toutes les autres la réussite des coups que l'on tire ; or on appelle prendre du fort au faible, prendre, du fort de son épée le faible de celle de l'ennemi, et lui tirer en dedans de l'épaule, observant de tirer en soutenant la main avec force, afin que cette rapidité et cette force ne tende uniquement qu'à suivre la ligne de l'endroit que l'on veut frapper.

J'ai trouvé plusieurs personnes qui n'approuvent pas cette façon de tirer parce que, disent-ils, si l'ennemi lâchait dans ce temps-là, celui qui tirerait de la manière, dont je viens de parler, n'ajusterait pas : je nie le fait totalement, sauf respect, et je dis qu'en tirant, si l'on observe la même règle que je viens de démontrer ; quand même l'ennemi lâcherait le coup, il frapperait ; parce qu'étant soutenu, il ne s'égarerait point du but qui ferait fixé par le coup d'œil ; d'ailleurs l'exception des personnes qui prétendent condamner la façon de tirer dont en question, me paraît singulière ; c'est pourquoi je les prie de trouver bon que je leurs demande s'ils étaient engagés dans une affaire l'épée à la main, et que leur ennemi leur tirât du fort au faible, s'ils lâcheraient, ou s'ils se découvriraient, pour voir si le coup leur est bien ou mal ajusté : je crois qu'ils ne voudraient pas en courir le risque, et qu'ils tâcheraient de l'éviter par une parade, ou par une retraite.

Bien tirer une botte de quarte.

Pour bien tirer une botte de quarte, le corps doit être droit, et au milieu de deux fourches ; c'est-à-dire placé au centre de l'allongement : Je conviens qu'il y a une raison qui oblige à le pencher en avant ; c'est que cette situation peut favoriser la mesure mais il y en a deux autres qui militent contre celle-là.

La première raison se tire de ce que, penchant le corps, son poids tire le pied gauche de la situation, et de la place où il doit être, par ce défaut d'appui, puisque la plus grande partie du corps est portée sur le devant, ce qui conséquemment nous engage trop dans la mesure, et nous mettra dans un danger évident, si l'ennemi pare le coup que nous lui voulons porter.

La seconde raison est que le corps se trouvant trop bas, outre qu'il affaiblit notre coup, et qu'il nous empêche de nous relever librement ; c'est qu'il facilite à l'ennemi l'occasion de

nous tirer du fort au faible. Je n'entends pas dire qu'un homme adroit ne puisse se servir de cette façon, lorsqu'il le jugera à propos, pourvu qu'il ait assez de pratique pour éviter le danger, qui en résulte.

Il faut remarquer que la pointe doit agir avant que le pied droit touche à terre, observant de frapper du pied dans tous les allongements : enfin il faut que tous les coups que l'on tire, soient portés, droits, justes, et à fond ; je veux dire dans toute leur force, et leur étendues

Se remettre en garde.

Quant à la manière de se remettre en garde : cette opération se fait en retirant le corps, et levant le pied droit pour le placer au même endroit, où il était avant l'allongement.

Il faut en se relevant, ainsi que dans toute autre sorte d'actions, avoir l'épée devant soi, tenant celle de l'ennemi avec la sienne, sans cependant la forcer, ni peser dessus, que le moins qu'il se pourra, afin de ne pas se découvrir : car si en se relevant, on force l'épée au dedans, on sera découvert en tierce, où, l'ennemi pourrait placer son coup ; puisqu'en faisant porter ou reposer notre épée sur la sienne, s'il nous la dérobe pour dégager, la nôtre sortira de la ligne, parce qu'elle ne trouvera point de soutien ni d'appui.

La manière de se mettre en garde en faisant sa retraite.

Il ne me reste plus pour finir ce chapitre, que de traiter la manière de faire sa retraite en sautant ; pour y satisfaire je dis, que si après avoir tiré, on fait sa retraite, soit, pour éviter une riposte, ou pour attirer l'ennemi, il ne faut retirer son pied droit qu'en moitié de ce qu'on aurait fait, pour se remettre en garde, ensuite passer dans le même temps son épée sous celle de son ennemi, et la joindre en tierce ; enfin baissant la pointe, il faut faire un tour avec son épée en forme de cercle, en contenant toujours celle de l'ennemi¹, et en même temps plier les deux genoux pour sauter en arrière, observant que retirer le pied, former le cercle, et plier les genoux, sont trois mouvements qui se doivent faire dans un seul et même temps, après quoi il ne faut pas manquer de reprendre sa garde.

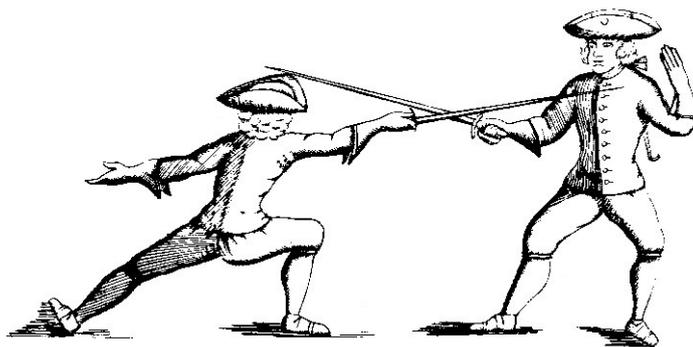
Autre manière de faire sa retraite.

Il est encore une autre manière de faire sa retraite, c'est d'observer, que si le terrain est inégal, limoneux, ou enfin dans un état où le sauter ne pourrait s'exécuter comme il le doit être, il faut en se relevant, passer le pied droit environ une semelle derrière le gauche, et substituer le gauche derrière le droit ; ensuite on doit reprendre sa garde.

¹ Voir planches sur la parade du cercle.

CHAPITRE VIII.

De la parade de Quarte.



Parade de quarte [planche IV]

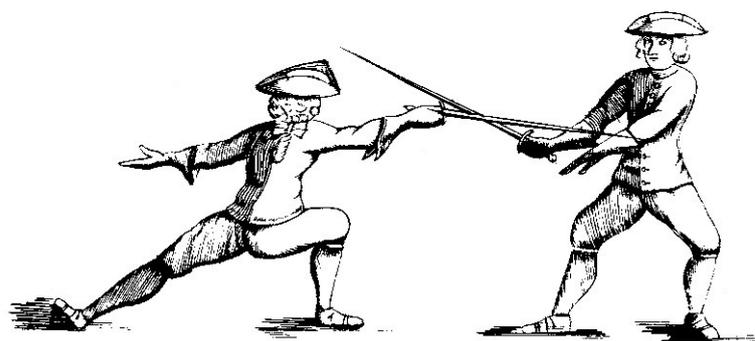
On entend aisément que le mot parade dérive du verbe parer, et en est le substantif ; or parer, veut dire éviter précisément que l'ennemi ne nous frappe à l'endroit où il nous tire.

On peut être frappé de trois manières, la première, du fort au faible, la seconde, du fort au fort, et la troisième en tournant la main à demi tierce, c'est ce qu'on appelle caver.

Pour éviter la première, qui est du fort au faible, il faut dans l'instant que l'ennemi s'empare du faible de notre épée, lever un peu le poignet, baisser la pointe, et en même temps la relever, en opposant le fort à son faible, et observant de parer du tranchant de l'épée.

Pour éviter la seconde manière d'être frappé du fort au fort, il ne faut seulement que baisser le poignet, en le portant un peu en dedans, afin de sortir l'épée de l'ennemi de la ligne de notre corps, et placer la nôtre dans la ligne du sien.

Quant à la troisième façon de parer la botte que l'on appelle caver, il faut tout simplement opposer la main gauche en parant ; la riposte en est aisée, parce que l'épée de l'ennemi ne le couvre plus, au moyen de notre opposition.



Parade de quarte avec opposition de la main gauche [planche IV]

Il y a bien des personnes qui confondent l'opposition de la main gauche avec la parade de la même main. Cette erreur fait connaître que ces personnes ont travaillé sur de mauvais principes, ou qu'ils n'ont pas une pratique bien affermie dans l'exercice des armes ; puisque cette opposition ne se fait qu'après avoir paré de l'épée ; non seulement pour éviter un mauvais coup, lorsque nous ripostons droit, et sans intervalle, mais encore afin d'empêcher que les coups que l'ennemi nous porte en tournant la main, n'ait leur effet ; au lieu que la

parade de la main, se fait sans l'opération de l'épée ; d'où il résulte que lorsque l'ennemi tire, il n'y a que la main gauche qui ait part à la parade.

Parade de la main.

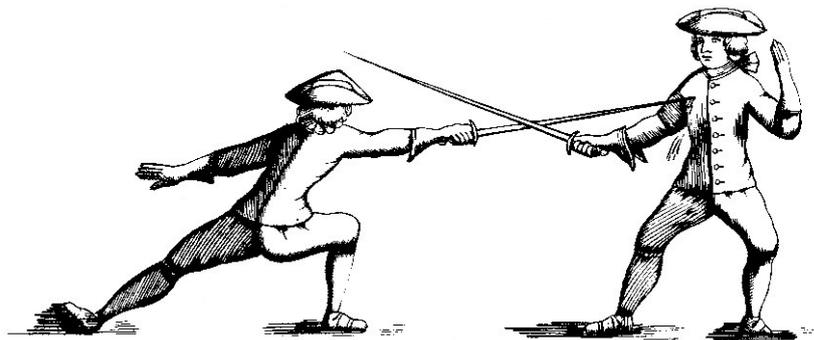
Il y a trois sortes de parades de la main, la première est dans la figure de l'opposition ; c'est-à-dire du haut en bas, ce qui fait que bien des gens n'en savent pas faire la différence.

La seconde sorte de parade provient du dedans de la main, en faisant passer l'épée de l'ennemi en dehors.

La troisième est du bas en haut, avec le dehors de la main ; or cette parade est condamnée par tous ceux qui ont une pratique consommée dans l'exercice des armes ; car en la pratiquant on voit qu'on ne peut presque agir dans l'opération de cette parade, que la pointe de l'ennemi ne soit presque arrivée à notre corps : Il n'en est même arrivé que trop fréquemment des événements funestes ; c'est-à-dire que l'ennemi trouvant la main de l'adversaire à son passage, lorsqu'il pousse sa botte, il attache au corps. D'ailleurs cette parade est d'autant plus funeste qu'elle fait perdre l'usage de la parade de l'épée, qui est sans contredit la meilleure, puisque par son secours, nous pouvons parer les coups qu'on nous porte, presque dans leur naissance ; ce que la main gauche ne peut faire, puisqu'elle se trouve la plus éloignée de celle de l'ennemi.

CHAPITRE IX.

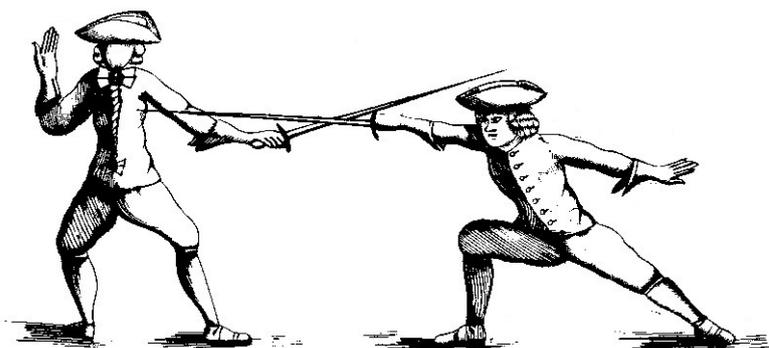
De la manière de tirer de tierce.



Allongement de tierce [planche V]

Pour tirer la tierce au dehors des armes, il faut comme à tous les allongements, que le poignet parte le premier, et le tourner en dedans d'une hauteur suffisante à garantir le visage, remarquant que les ongles doivent être totalement en bas ; en sorte que le tranchant du dedans soit tourné du côté opposé, et observant que le corps soit un peu penché en avant : cette précaution nous met à couvert de l'ennemi.

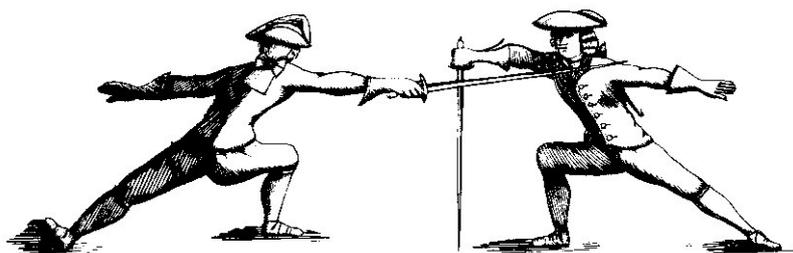
Parade de tierce.



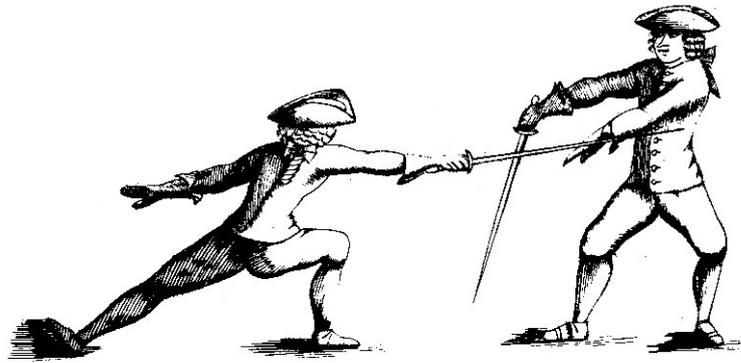
Sa parade [planche V]

Pour parer une botte de tierce, il faut observer que si elle est tirée du fort au faible, on doit lever et tourner le poignet en dedans, en baissant un peu la pointe, et la fixant au corps, afin que le faible de l'épée de l'ennemi descende dans le fort de celui que nous lui devons opposer : cette manière de parer facilite la riposte.

Autre parade de Tierce.



Parade de tierce tirée en riposte [planche VI]



Parade en obéissant et opposant la main gauche [planche VI]

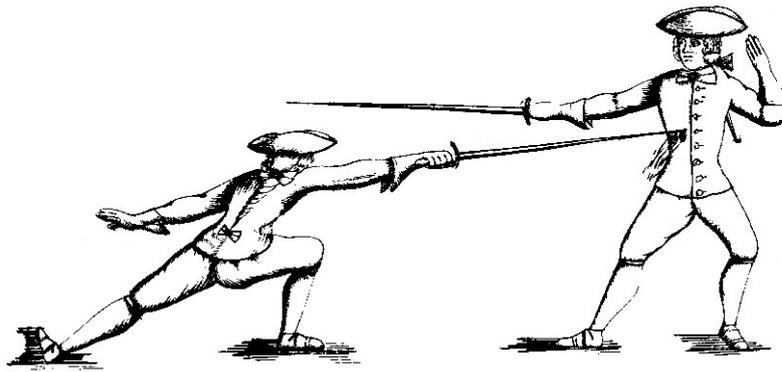
Il est une autre parade de tierce en supposant que l'ennemi s'emparât de notre faible sur notre allongement, et nous tirât en même temps ; alors il faut baisser la pointe de notre épée précisément en bas, et tourner le poignet de tierce ; en opposant le fort de sa lame à celle de l'ennemi, et la faisant passer de notre dehors en dedans ; ensuite relevant la pointe, et le pied droit, on fera sa retraite ; il est nécessaire de porter la main gauche entre l'épée de l'ennemi et notre corps pour faciliter notre retraite personnelle, et revenir à l'épée de quarte.

On se sert encore de la même parade, lorsqu'étant placé dans sa garde ordinaire, l'ennemi tire en dehors, soit du fort au faible, ou dans le milieu de la lame ; Enfin lorsque nous sentons que sa force est supérieure à la notre, l'opposition de la main gauche est aussi très nécessaire.

Il faut cependant observer que quoique ce soit la règle générale de tirer de quarte au dedans des armes, et de tierce au dehors, il y a plusieurs occasions où on peut tirer de tierce au dedans, et de quarte au dehors ; la parade dont je viens de parler nous en fournit un exemple, puisqu'il faut après avoir paré, dans le même temps que la main gauche fait son opération, tirer notre riposte, ayant la main dans la figure de tierce si ce n'est qu'on ne veuille revenir à l'épée de quarte, ce qui se fait en passant la pointe de l'épée vers notre genou gauche, ensuite et avec une grande vitesse, près de l'épaule, et de là, sur l'épée de l'ennemi, sur laquelle on doit donner un coup sec, qui le plus souvent la lui fait tomber des mains, et favorise notre riposte, qui à la vérité n'est pas si preste, que ce celle où on tire la main dans la figure de la parade.

CHAPITRE X.

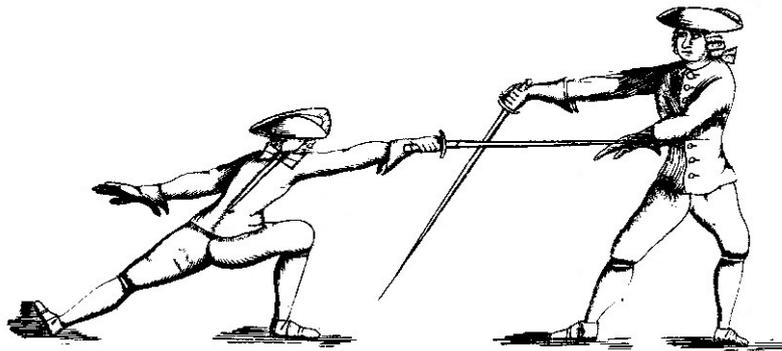
De manière de tirer de Seconde.



Coup de seconde [planche VII]

La seconde se tire sous les armes, en ayant la main droite dans la figure de tierce, mais le corps un peu plus bas, que lorsque l'on tire en tierce : les occasions de tirer cette botte, se trouvent, lorsque l'ennemi lève la main ; soit que nous lui fassions un engagement de tierce, ou qu'il nous y engage lui même, ou lorsqu'il se relève, après nous avoir tiré.

Parade de seconde.



Sa parade avec opposition de la main gauche [planche VII]

Pour parvenir à parer cette botte, il faut observer dans le temps que l'ennemi nous tire, de faire un demi-cercle en dehors.

On fait ce demi-cercle, en baissant la pointe de son épée, ayant la main de quarte, faisant passer celle de l'ennemi de notre dehors en dedans, et opposant en même temps sa main gauche. La riposte doit être droit de quarte, sans le moindre intervalle.

2. Manière de parer la botte de seconde.

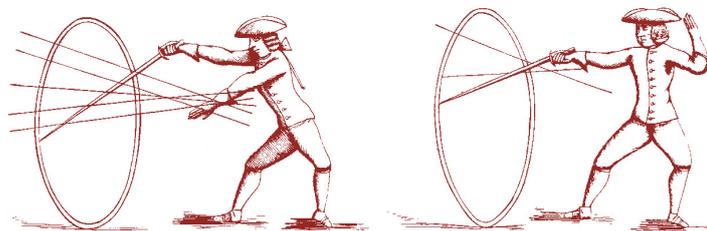
On peut encore faire cette parade, en faisant un demi-cercle en dedans : mais il faut remarquer, que, comme dans cette action, on est obligé de quitter l'épée de l'ennemi, le temps se trouve conséquemment plus long que dans la première parade dont je viens de parler ; ainsi je ne conseille à personne de s'en servir, que dans un cas de nécessité, où on ne pourra agir autrement.

3. Manière de parer la botte de seconde.

Il y a encore dans la figure de Seconde une autre parade, qui se fait du fort de l'épée, au milieu de celle de l'ennemi, dans la figure de celle de quarte.

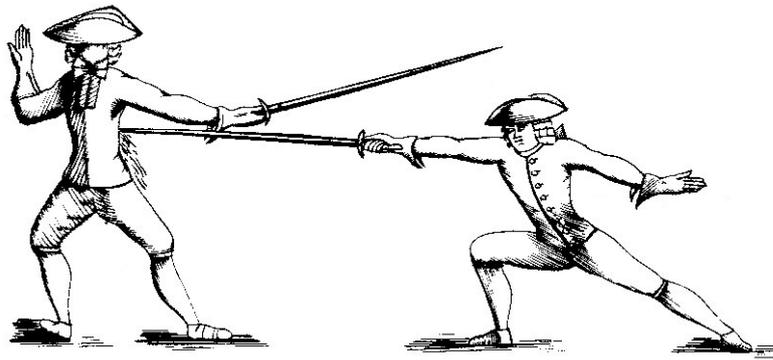
Cette façon de parer est moins mauvaise que la seconde : mais elle est bien moins sûre

que la première, en voici la raison. Si l'ennemi marquait une feinte de Seconde, et que dans le temps que nous irions à cette parade, il tirât de tierce, nous pourrions en être frappés ; d'autant que le temps pour baisser le poignet, et celui de le relever pour parer est extrêmement long : au lieu que la parade au demi-cercle en dehors fait rencontrer la ligne de tierce et celle de Seconde. Voyez la planche X [**Concernant la parade du cercle**].



CHAPITRE XI.

De la Quarte basse.



Tirer quarte basse [planche VIII]

La Quarte basse doit se tirer sous les armes, dans trois occasions différentes, où l'ennemi peut lever la main : La première sur notre engagement ; La seconde, sur celui de l'ennemi, soit du pied ferme, ou en marchant ; et la troisième dans sa retraite, après nous avoir tiré de quarte.

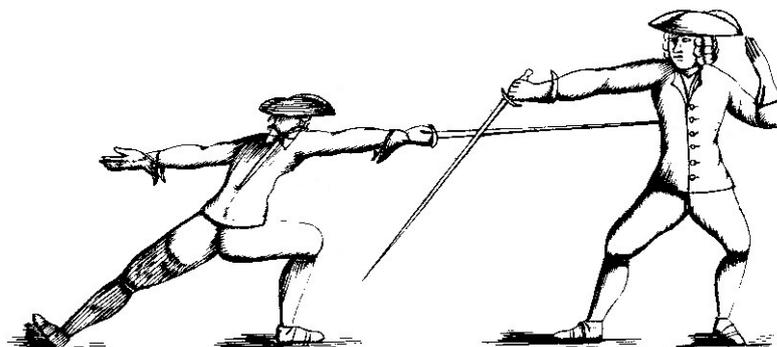
Lorsque l'on tire cette botte, la main doit être placée dans la figure de quarte, et aussi élevée que si l'on tirait de cette façon : le corps et la tête doivent être aussi penchés en avant, que si on tirait de seconde observant de porter en partant le pied droit en dedans, un peu hors de la ligne, sans cependant trop s'en écarter ; afin de ne pas raccourcir la mesure ; on se met par ce moyen à couvert de l'épée de l'ennemi, qui, si on observe bien toutes ces démonstrations, doit passer au-dessus de notre tête.

Retraite de la quarte basse.

Quant à la retraite de ce coup, elle se fait en prenant l'épée de l'ennemi en tierce, et formant le demi-cercle en dehors.

Il y a des personnes, même dans une pratique actuelle de l'exercice des armes, qui en joignant l'épée de tierce, font un battement sec, pour se faire jour au coup qu'ils tirent du même côté : mais ils risquent infiniment, en voici la raison : Si dans le temps que l'on veut frapper l'épée, l'ennemi dégageait, et tirait de quarte, on ne pourrait parer, parce que notre épée ne trouvant pas celle de l'ennemi, qui nous l'aurait dérobé par son dégagement, elle se trouverait sans appui, et par conséquent hors de la ligne de notre corps : venons à la parade :

Parade de la quarte basse.



Sa parade [planche VIII]

Comme il y a trois occasions de tirer la botte de quarte basse, il est aussi trois façons de la parer.

La première et la meilleure se fait par un demi-cercle en dedans, ayant la main de la figure de tierce ; quoiqu'il y en ait quelques-uns qui la tournent en quarte : mais cette attitude gêne beaucoup, rend la parade très faible : dans l'un et dans l'autre cas, la pointe de l'épée doit être basse ; et observer qu'en formant la parade, et joignant de son épée celle de l'ennemi, il faut en prendre le faible, l'éloignant de devant soi, comme si on voulait, que la pointe allât joindre, et toucher le côté gauche de l'ennemi. Cette manière de parer procure une riposte aisée, soit de seconde, ou de tierce, suivant que l'on a plus ou moins levé l'épée de l'ennemi, qui le plus souvent lui sort de la main ; ce qui n'empêche pas que le coup ne soit bien donné puisqu'il frappe avant que son épée ait touché la terre ; pendant lequel temps on ne peut se retenir, puisqu'il n'y a pas la moindre intervalle entre la parade et la riposte.

2. Parade de la quarte basse.

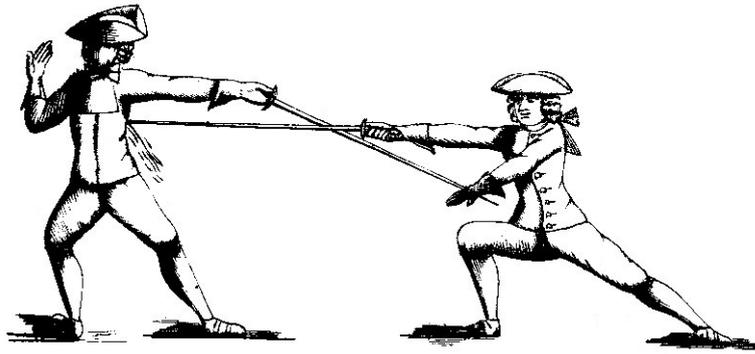
Dans la seconde parade, on doit opérer comme dans celle de seconde, par un demi-cercle en dehors ; avec l'opposition de la main gauche : mais il faut remarquer que le temps de parer, est bien plus long que dans celle qui vient d'être démontré, parce que faisant le demi-cercle, on ne peut éviter d'abandonner l'épée de l'ennemi ; par cette raison la ligne qu'il suit pour nous frapper, le fait rester un peu de temps vide de notre fer : cet inconvénient nous expose plus facilement à recevoir : au lieu qu'en se servant de la première parade, on n'abandonne point l'épée de l'ennemi.

Troisième parade de la quarte basse.

Quant à la troisième parade elle n'est usitée que par des ferrailleurs, ou gens mal enseignés : ils la parent comme une quarte droite : mais cette opération est aussi difficile, que dangereuse, surtout lorsque l'ennemi tire sous l'aisselle ; j'en ai vu plusieurs qui se portaient eux-mêmes les coups dans les cuisses, lorsqu'ils rencontraient l'épée de l'ennemi.

CHAPITRE XII.

De la Flanconade.



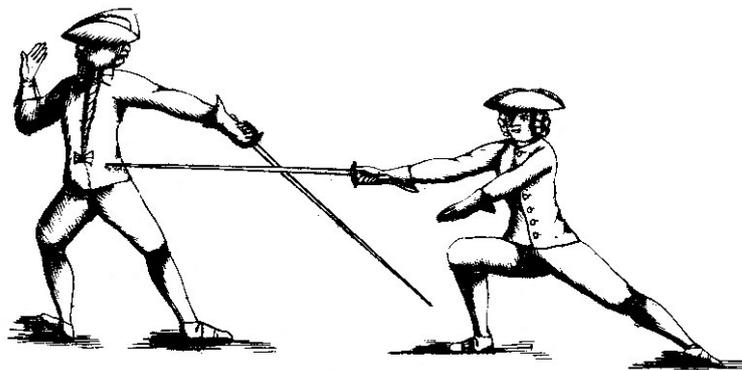
Flaconade [planche IX]

On peut tirer cette botte en deux occasions, savoir dans l'engagement, et dans la riposte, lorsque l'ennemi a tiré de quarte.

Si c'est en engageant, il faut que l'ennemi ait son poignet élevé en dedans de sa ligne ; et la pointe de son épée un peu basse : c'est alors que pesant de notre fort, sur son faible, et opposant la main gauche, on tire son coup, ainsi qu'il est démontré dans les deux premières figures de cette planche.

La seconde se fait dans la riposte, lorsque l'ennemi tire de quarte, et qu'il porte son poignet en dedans : il faut alors parer du fort de notre épée, pour abaisser la pointe de la sienne, afin de se faire jour pour le frapper ; observant d'opposer la main gauche ; cette façon de tirer de flaconade est la plus aisée, celle qui réussit le mieux, et où on risque le moins.

Parade de la flaconade.



Sa parade [planche IX]

Pour parer la flaconade, il faut baisser la pointe de son épée, en la fixant au corps de l'ennemi ; or ce mouvement se fait en tournant le poignet de tierce, en portant son épée dans notre dehors, et en lui opposant le fort de la nôtre.

Dans le cas où l'ennemi n'opposerait pas la main gauche, il faut alors tirer à son dedans, ayant la main droite dans la même attitude de la parade : ce qui se fait en levant la pointe, pliant un peu le bras en dedans ; ce qu'on appelle caver.

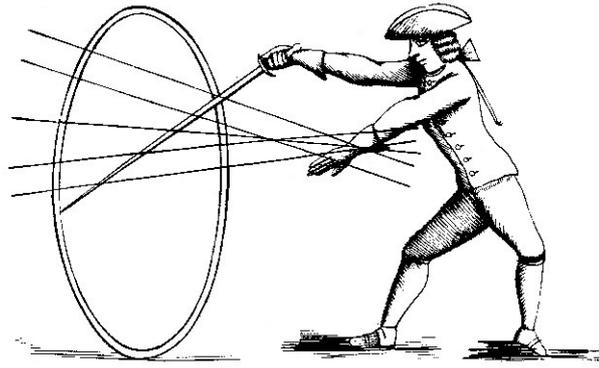
Si au contraire l'ennemi oppose la main, il faut sitôt après avoir paré, lui tirer de tierce, et faire sa retraite.

Autre parade de la flanconade.

Il est encore une autre manière de parer la flanconade, c'est que lorsque l'ennemi nous tire, il faut baisser le poignet, et relever la pointe de notre épée, en la faisant passer en dehors du bras de l'ennemi, afin de revenir à son dedans : mais il faut bien observer de contenir son épée avec la nôtre toujours supérieure à la sienne, comme si on avait paré une quarte, et tenant toujours la main gauche opposée ; cette parade nous procure deux ripostes, l'une droite de quarte, et l'autre de flanconade.

CHAPITRE XIII.

De la parade du Cercle.



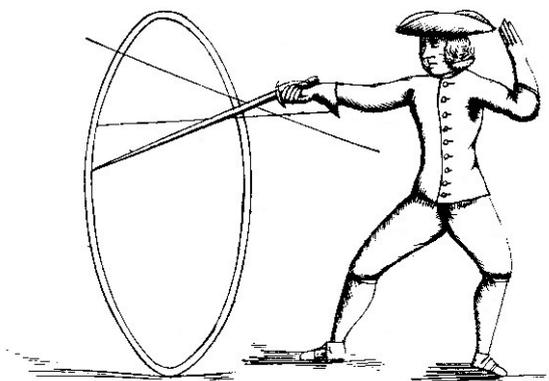
Parade de Cercle [planche X]

Je n'ai jusqu'à présent traité que les cinq bottes qui peuvent se tirer dans l'exercice des armes, ainsi que leurs parades ; ces opérations seraient suffisantes, si dans un combat on était prévenu du dessein de son ennemi, dans l'instant qu'il nous tire : mais comme il ne tâche qu'à nous induire en erreur, et que nous pouvons manquer la parade du simple ; il faut dans cette occasion avoir recours à la parade en forme de cercle, qui est le moyen le plus sûr de joindre son épée ; puisque dans le contour de ce cercle, on rencontre toutes les lignes que l'on voit marquées dans la dixième planche, qui sont autant de coups tirés, soit de tierce, de seconde, de quarte basse, ou de flanconade, lesquels se trouvent conséquemment parés, quand même ils partiraient tous ensemble ; ainsi supposé qu'on se trouve dans la triste nécessité d'avoir plusieurs à combattre ; la main gauche doit descendre plus bas que dans les circonstances de l'opposition que j'enseigne pour la parade de seconde ; d'autant qu'il y a des lignes qui se terminent plus bas, que n'est celle de seconde, ou la main ne saurait servir pour l'opposition, si elle n'était dans cette attitude.

Ainsi lorsqu'on voudra se servir de cette parade, il faut observer la même règle que j'ai donné dans le Chapitre dix, pour la parade de seconde : c'est-à-dire qu'il faut baisser la pointe en tournant la main de quarte, ce qui forme un demi-cercle en dehors : mais s'il arrivait que l'on ne rencontrât pas l'épée de l'ennemi, il faudrait en ce cas finir le cercle entier, en relevant la pointe, la faisant passer sous celle de l'ennemi que nous devons conduire à notre dehors, jusqu'à la hauteur de sa garde ; et sans s'y arrêter, il faut recommencer son demi-cercle, supposé qu'on n'ait pas trouvé le fer de l'ennemi, dans le premier qu'on a fait, et le continuer jusque ce que l'on sente avoir paré, ainsi que les figures le démontrent.

Manière d'attaquer l'ennemi.

Ces principes bien entendus, et solidement exécutés, il faut convenir que c'est quelque chose de bien utile d'en avoir la théorie, et la pratique ; mais ce n'est point assez ; il faut maintenant apprendre comme en se mettant bien à couvert on peut frapper son ennemi. Or pour y parvenir, il faut en parant, c'est-à-dire en faisant sortir de la ligne de notre corps, l'épée qui vient pour nous nuire, placer la nôtre dans la ligne du sien.



[planche X]

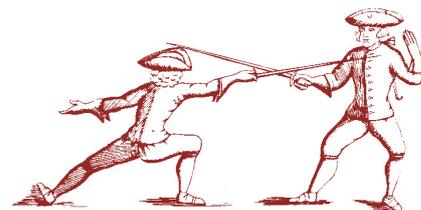
Il faut remarquer que la seconde figure n'oppose pas la main, cependant cela ne l'empêche point d'avoir paré ces deux coups ; mais pour favoriser notre riposte, et se mettre hors de danger, il la faut opposer, surtout si la riposte est faite sans intervalle ce qui ne le peut faire, qu'en quittant l'épée de l'ennemi, laquelle ne trouvant plus d'appui, reviendra dans la ligne de notre corps, dans le temps que nous frapperons le sien ; or ce serait donner, et recevoir ; ce qu'il faut éviter.

On peut encore former un cercle en dedans, qui doit commencer comme la parade de quatre basse, avec cette différence néanmoins que la main doit toujours être de quarte ; observant que lorsque le cercle finit, bien loin que l'on doive s'y arrêter, il faut conduire l'épée de l'ennemi plus bas, afin de favoriser notre riposte. Remarquez qu'il faut opposer la main gauche, soit que l'on veuille riposter en tirant droit de quarte, sans aucun intervalle, ou bien de flanconade.

Parade au contredégagement.

La parade au contredégagement se fait aussi par un cercle entier mais comme la pratique en est assez difficile, je vais me servir d'un exemple, pour me faire mieux entendre.

Si on est engagé de quarte, et que l'ennemi nous tire de tierce, (ce qu'il ne peut faire sans dégager) il faut dans le temps qu'il prend son dégagement, lever le poignet et baisser la pointe de l'épée, la faisant passer sous la tienne, pour la ramener en même temps sous la nôtre : ce mouvement forme un cercle en dedans, qui se termine au point de notre garde ; c'est-à-dire à l'endroit où il a commencé : or cela ne suffit pas pour découvrir l'ennemi, ni pour nous procurer un riposte, il faut encore conduire son épée aussi bas que si on avait paré une quarte droite, Voyez la planche IV.



Si au contraire on se trouvait engagé de tierce, et que l'ennemi tirât de quarte, il faudrait suivre la même règle, et prendre les mêmes précautions qui si on était engagé en dedans ; c'est-à-dire, que dans le même temps qu'il dégage, il faut baisser la pointe de l'épée, la faisant passer sous celle de l'ennemi, ayant la main dans la situation de la garde ordinaire, et continuant son cercle, alors on ramène son épée en dehors, en sorte que la nôtre se trouve dessus la sienne, observant de parer bas, afin de le découvrir en tierce ; sur quoi il est bon de remarquer, que le temps de tirer est plus court que celui que l'on met à la parade du cercle : or pour parer avec plus de sûreté, il faut, lorsque nous commençons le cercle, retirer le corps sur la partie gauche, ce qui se fait sans sortir le pied de leur place.

CHAPITRE XIV.

Des Feintes.

On doit entendre par le mot feinte, feindre ou faire semblant de tirer un coup à son ennemi, dans le temps qu'on lui en tire un autre.

Différentes sortes de feintes.

Il est une infinité d'espèces de feintes ; les unes sont de l'épée les autres de la tête, les autres du corps ; en un mot, tous les mouvements que l'on fait sont autant de feintes, puisqu'ils ne tendent qu'à faire découvrir l'ennemi, afin de profiter du jour pour lui tirer, que le dérangement dans sa garde nous procure : mais il faut bien prendre garde, que notre dessein, dans ces mouvements, ne serve contre nous, c'est-à-dire qu'au lieu de nous procurer un jour pour tirer, nous ne donnions nous-mêmes occasion de nous frapper c'est par cette raison que lorsque l'on veut marquer des feintes, de quelque espèce qu'elles puissent être, il faut être couvert du fort de son épée.

Je dis donc que les feintes sont en très grand nombre ; mais comme elles sont toutes émanées de celles de l'épée, je ne parlerai que de celle-là, et de celles qui sont le plus en usage.

Le plus sûr moyen, et le plus utile pour frapper son ennemi ; c'est de s'attacher à tirer avec suite les coups qu'on lui porte ; c'est-à-dire, que l'esprit doit faire agir tous les organes du corps : lorsque l'on voit que l'on en a tiré un qui n'a pas réussi, il faut avoir recours à ceux dont l'art nous a enseigné la pratique : cette opération nous est d'autant plus utile pour la réussite de nos coups, qu'elle nous développe la finesse de l'art, sans laquelle on ne peut être adroit.

Feinte droite.

Je commencerai par la feinte droite, qui se marque du même côté, où l'on est engagé ; si c'est en quarte, il faut, baissant un peu la pointe, et allongeant un peu le bras, frapper du pied : ce qui doit être fait dans un seul et même temps.

Si l'ennemi va à la parade de quarte, il faut dégager et tirer de tierce : si au contraire il ne faisait aucun mouvement, il faut achever le coup de quarte : mais si répondant à cette feinte il levait la main, il faudrait alors tirer de quarte basse.

Si l'on est placé en dehors, il faut feindre de tirer de tierce, et dans l'instant que l'ennemi va à la parade, s'il fait agir le faible de son épée, il faut dégager et tirer de quarte : s'il lève la main, il faut tirer de seconde.

Seconde feinte.

La seconde feinte et subséquente à celle dont je viens de parler, se fait, lorsqu'on est engagé en dedans ou en dehors : si c'est en dedans, il faut baisser la pointe de l'épée, et la faire passer de tierce le plus promptement, et le plus près qu'il se pourra de celle de l'ennemi, afin de ne pas se découvrir, et dans le temps qu'il ira à la parade, il faut revenir achever son coup de quarte.

Si l'on est engagé du même côté, je veux dire en dedans ; on peut marquer une feinte de quarte basse ; or ce mouvement se fait en baissant la pointe de son épée, et faisant un petit battement de pied, sans néanmoins que le bras sorte du centre de sa garde ; et dans le temps que l'ennemi baisse son épée pour parer, il faut saisir ce même temps pour relever sa pointe, et tirer dessus de quarte, ou de tierce suivant le jour qu'il nous donne.

On peut encore quand on est engagé de quarte, marquer une feinte de tierce, et tirer de

seconde, lorsque l'ennemi lève la main, faisant semblant de tirer en dehors ; il faut en marquant cette feinte, faire un petit coulé très légèrement sur son épée, c'est-à-dire sans peser, ni sans la forcer ; ce mouvement l'obligera plus facilement d'aller à la parade de cette feinte.

Si au contraire, on est placé en dehors, et que l'on veuille continuer ces feintes, on les peut, en agissant comme si on était engagé en dedans, en observant la même règle ; c'est-à-dire qu'il faut marquer une feinte de quarte, et dans le temps que l'ennemi ira à la parade, prendre ce même temps, pour dégager, et tirer de tierce.

Troisième feinte.

Il y a une troisième feinte, qui réussit assez bien contre celui qui pare la quarte du fort de l'épée en levant la main : Il faut étant placé en dehors, marquer une feinte au dedans, et dans le temps qu'il lève le fort de son épée, laisser tomber la pointe de la sienne, et couper dessous le poignet de quarte basse ; observant de prendre bien garde en marquant la feinte, de ne pas se découvrir en dessous : car il pourrait arriver que lorsque l'on voudrait frapper l'ennemi de quarte basse, nous lui donnerions nous-mêmes occasion de nous prévenir pour la même botte.

Doubles feintes.

J'ai dit précédemment qu'il n'y a que deux temps qui peuvent se tirer de pied ferme et en marchant, dans les trois sortes de feintes que je viens de démontrer : l'une en feignant de tirer, et l'autre en tirant réellement.

Si on tire de pied ferme, et que l'on soit engagé de quarte, il faut marquer en dehors, et en dedans, sans écarter, que le moins qu'il se pourra, son épée de celle de l'ennemi, ayant la main dans la figure de la garde. S'il va à la parade de la seconde feinte, il faut dégager et tirer de tierce ; et s'il ne fait aucun mouvement, il faut achever droit de quarte, ou bien, recommençant la feinte, observer que les deux premiers mouvements soient faits très vite, et presque sans intervalle, je veux dire, qu'il soient joints ensemble ; quant au troisième mouvement il doit être moins précipité, parce qu'on ne peut se déterminer à tirer, qu'autant que les deux premières feintes auront plus ou moins ébranlé l'ennemi.

On entend par doubler la feinte lorsque, par exemple, étant placé en dehors, on fait semblant de tirer de quarte et de tierce dans le même instant, et ensuite on se détermine à tirer du côté où on voit du jour : en observant avec soin la règle que j'ai ci-devant donné de marquer ses feintes le plus près de l'épée de l'ennemi, et le plus promptement que l'on pourra.

Doubles feintes en seconde.

On peut encore doubler la feinte en seconde, lorsqu'on est placé en dehors ; mais pour la marquer avec plus de finesse et de vitesse, il faut que la pointe soit très proche de la monture de l'épée de l'ennemi : car si on engage à son faible, le temps nécessaire pour marquer la feinte sous le poignet ferait trop long. Le premier temps est de marquer dessous ; le second est de marquer dessus ; et le troisième est de tirer de seconde, bien entendu et supposé que l'ennemi ait levé la main lors de la feinte de tierce ; mais si au contraire, il la baissait, portant son épée en dehors, ainsi qu'on le voit dans la figure de la parade de tierce, il faudrait dans ce temps-là dégager, et tirer de quarte.

Je ne suis point du sentiment de ceux qui prétendent que dans la feinte, de quelque nature quelle soit, et de quelque côté qu'on la faite, le poignet doit faire la même figure, qu'il ferait naturellement, si on tirait le coup que la feinte semble démontrer : c'est-à-dire, que si étant engagé de tierce, et qu'on fit feinte de tierce en dedans, le poignet doive être tourné de

quarte ; et que si on fait une feinte en dedans et en dehors, il faut que la main soit tournée en tierce. Je dis au contraire que lorsque l'on veut marquer quelque feinte que ce soit, le poignet ne doit être ni en dedans ni en dehors ; il doit rester comme je l'ai démontré dans la figure de la garde.

Je conviens que si on ne jugeait que sur les apparences, il n'y a personne qui ne fût opposé à mon sentiment, parce que me dira-t-on, une feinte est l'image d'un coup, et ce coup ne peut être mieux dépeint, que par la figure du coup même.

Mais pour peu de réflexion que l'on fasse, et que l'on veuille se donner la peine d'examiner à fond ma proposition, on connaîtra, au moins je l'espère, l'erreur et l'abus de ce préjugé, par trois raisons principales.

La première c'est que dans le temps que l'on tourne le poignet, pour marquer du dedans en dehors, on laisse la ligne de tierce vide de son fer, ce qui conséquemment nous découvre le corps, puisque la main sort du centre de la garde : ce défaut donnera lieu à l'ennemi de tirer un coup droit du même côté qui serait difficile à parer, parce que le tranchant de son épée serait posé dans ce temps sur le plat de la nôtre, et par cette raison il se trouverait supérieur en force, quand même on aurait le temps de s'opposer au coup tiré ; or ce serait faire l'impossible, c'est-à-dire deux actions à la fois.

Quant à la seconde raison, que je crois aussi sensible que la première, c'est que si en marquant la feinte il y a lieu d'achever le coup, on ne saurait partir que très lentement : le poignet étant déjà fixé, et dans cette situation la main, le bras, et le corps partiraient ensemble, au lieu que le mouvement du poignet partant le premier, il attire le pli du bras, et le reste du corps, comme déjà dit au chapitre des allongements : mais si au contraire on tient le poignet dans la figure de sa garde, il aura plus de mouvement et par conséquent plus de force et de vitesse.

La troisième raison, c'est qu'il n'y a uniquement que le mouvement de la pointe qui puisse ébranler l'ennemi ; ainsi la figure de la main, telle que quelque personnes le prétendent, devient inutile ; il suffit, lorsque l'on marque des feintes de baisser la pointe sous l'épée de l'ennemi le plus près d'elle qu'il se pourra ; ce qui se fait par un mouvement de poignet sans se déranger de l'attitude de la garde.

Doubles feintes en marchant.

Les doubles feintes en marchant se font lorsqu'on est hors de mesure : on doit dans ces doubles feintes observer trois temps ; par exemple, si on est engagé de quarte, le premier temps doit commencer par feindre de tierce, de pied ferme : au second, il faut marcher en marquant feinte de quarte, ce qui met en mesure ; et le troisième est de tirer de tierce, si l'ennemi va à la parade du second mouvement ; et s'il lève la main, il faut tirer de quarte basse, ou recommencer ses feintes, s'il ne fait aucuns mouvements en marquant tierce ; tirer quarte de pied ferme, si l'ennemi restait en mesure ; et s'il la rompait ; il faudrait recommencer, et marcher au second mouvement ; observant toujours comme je l'ai déjà dit, que les mouvements doivent être faits sans intervalle, quoiqu'il y en ait un de pied ferme, et l'autre en marchant, il faut les faire succéder le plus près l'un de l'autre que l'on pourra.

Quand on est placé en dehors, il faut marquer en dedans de pied ferme, et en tierce en marchant par la même raison que je viens d'observer, c'est-à-dire pour se mettre en mesure c'est alors que l'on doit remarquer avec attention les effets que les deux feintes auront produit sur l'ennemi ; s'il va à la parade en dehors, il ne faut pas manquer de tirer de quarte en dedans, ou de seconde, si dans le temps de la tierce, il levait la main.

Pour doubler la feinte dans le cas de seconde, il faut comme à ces deux dernières feintes,

marquer ce premier mouvement de seconde de pied ferme, le second de tierce en marchant, et le troisième de tirer de seconde, si l'ennemi se découvre, ou bien de tirer de quarte, s'il donne du jour.

CHAPITRE XV.

Des coupés sur la pointe

Les coupés, ou les dégagements, sont à peu près la même chose ; la seule différence qu'il y ait entre eux, c'est que le coupé se fait dessus la pointe de l'épée, et que le dégagement se fait sous l'épée de l'ennemi ; or ce coupé embarrasse infiniment ceux qui parent de la main, par la difficulté qu'ils ont de rencontrer l'épée qui vient du haut en bas.

On peut se servir du coupé en attaque, et en riposte : il réussit même plus souvent en riposte qu'en attaque, pour la facilité de les faire, lorsque l'ennemi se relève après nous avoir tiré : si c'est en attaque, il faut prendre garde que l'ennemi n'ait point la garde tendue, ni la pointe de son épée basse, parce qu'il n'y aurait pas lieu de couper en attaquant, à moins qu'une feinte droite ne le prévienne, pour l'obliger à relever sa pointe.

Pour couper en tierce, il faut être engagé de quarte, au faible de l'ennemi, ce qui nous le rend plus aisé, par le peu de distance qu'il y a de notre épée à sa pointe, au lieu que si nous étions engagés, dans le fort, il faudrait plus de temps, comme étant plus éloignés ; d'abord il faut commencer à faire une feinte droite, aidée d'un petit battement de pied, et remarquer si va à la parade, et si c'est du faible de son épée. Alors, ayant la main tournée de quarte, il faut lever son épée le long de celle de l'ennemi, sans la quitter, que l'instant qu'il faut pour passer sur la pointe, ensuite étant bien couvert du fort de notre épée, il faut tourner le poignet dans la figure de tierce, en prenant dans ce temps-là, de notre fort, le faible de l'épée de l'ennemi, pour achever le coup du même côté, c'est-à-dire de tierce.

Le second mouvement doit être de reprendre le même engagement, c'est-à-dire en dedans, d'où il faut couper et faire le tour de l'épée de l'ennemi ; c'est-à-dire, qu'ayant passé dessus, il faut passer en même temps dessous, pour revenir et tirer de quarte, ce qui forme un cercle entier, qu'il faut faire sans s'arrêter.

Le troisième mouvement doit être de recommencer son coupé en passant du dedans au dehors, et du dehors il faut faire une feinte de quarte sous l'épée ennemie, avec un petit battement de pied, ensuite revenir achever son coup de tierce en dégageant.

Il faut cependant observer que si lorsque l'on coupe du dedans en dehors, on remarque que l'ennemi ait levé la main pour aller à la parade tierce, il faudra en se replaçant du même côté, et se remettant en garde, recommencer son coupé, lorsque notre épée aura passé sur la pointe de celle de l'ennemi, accompagnant ce mouvement d'un petit battement de pied ; et dans le temps qu'il ira à la parade de cette feinte, il faut saisir ce même temps-là pour tirer de seconde.

Quant à la manière de couper en quarte, il faut être placé en tierce, au faible de l'épée de l'ennemi, la main tournée de tierce, faire comme je l'ai dit, une feinte droite pour l'ébranler, et dans ce même temps, couper en tournant la main de quarte, qui doit être tirée du fort au faible, ce qui ne se doit faire, que lorsque notre épée sera directement sur la pointe de celle de l'ennemi ; s'il a paré ce coup, il faut se placer en dehors une seconde fois, couper en dedans, et revenir par dessous son épée, pour tirer en tierce.

Il faut remarquer que lorsque notre épée passe au dedans, il est nécessaire de frapper du pied, ce qui fait un petit intervalle, et donne lieu à l'ennemi d'aller à la parade de quarte, dans le temps que passant par dessous, on tire de tierce : si le coup ne réussit pas, il faut couper du dehors passant au dedans, marquer une feinte de tierce sous l'épée, et tirer de quarte en dégageant.

S'il arrivait, que coupant en quarte, nous eussions remarqué que l'ennemi eût paré du fort de son épée, en levant la main il faudrait déterminer notre coup en quarte basse.

Des feintes sur la pointe.

Pour bien marquer les feintes sur la pointe, il faut être engagé au faible de l'ennemi, comme je viens de le remarquer : si c'est en dedans il faut marquer la feinte en tierce, avec un léger battement de pied, ce qui obligera l'ennemi d'aller plus vite à la parade de la feinte ; et profitant de son dérangement on repassera par dessus, pour revenir en dedans finir son coup de quarte qui sera tiré du fort au faible.

Il faut prendre garde en marquant la feinte, comme dans toute autre occasion de ne s'écarter de l'épée de l'ennemi que le moins qu'il se pourra, surtout si elle est dans la ligne directe ; il ne la faut quitter qu'autant qu'il est besoin pour la liberté de faire nos mouvements.

Si cette feinte ne réussit pas, il faudra la doubler en tierce, et pour y parvenir, il faut se replacer en dedans : le premier mouvement doit être de marquer de tierce ; le second, est une feinte de quarte ; le troisième est de couper, et de tirer tierce du fort au faible : tout chacun de ces mouvements doit être accompagné d'un petit battement du pied, c'est-à-dire à chaque feinte que l'on fait.

Je répète encore qu'il ne faut pas dans les feintes tourner le poignet ni en dehors ni en dedans ; j'en ai dit les raisons ; il doit rester dans l'attitude de la garde, si ce n'est dans le moment où l'on va agir dans lequel cas il doit suivre la figure du coup allongé.

Il faut observer, étant placé au dehors, les mêmes mouvements que si on était en quarte, c'est-à-dire qu'il faut passer son épée sur la pointe de celle de l'ennemi, et montrer la sienne au dedans, en frappant du pied ; et dans le temps qu'il va à la parade, il faut repasser sur la pointe, pour tirer du fort au faible.

On peut aussi, étant placé du même côté, doubler la feinte sur la pointe, en y observant trois mouvements ; le premier fera en coupant en dedans, et faisant un petit battement de pied ; le second en repassant son épée en dehors, aussi accompagné d'un léger battement du pied, et le troisième en coupant et tirant quarte.

Si au second mouvement l'ennemi allait à la parade du fort de l'épée, en portant sa pointe sur notre dehors, il faut nécessairement tirer de seconde ; mais si au contraire il formait sa parade dans la figure de celle de tierce, il faudrait dégager, et tirer quarte.

Enfin, généralement parlant de l'opération des doubles feintes, soit dessus ou dessous l'épée, les deux premiers temps doivent être unis l'un à l'autre et sans intervalle ; mais pour du second temps au troisième, il faut y observer un intervalle plus ou moins long, selon que l'ennemi va plus ou moins vite la parade des feintes qu'on lui fait.

CHAPITRE XVI.

De la manière de froisser l'épée.

L'occasion de froisser l'épée se trouve lorsque l'ennemi est couvert du fort de la sienne que sa pointe se trouve plus basse que son poignet, et que, dans le moment que nous lui marquons quelque feinte, il ne fait aucun mouvement : il convient dans ces circonstances de se servir de cette attaque pour sortir son épée de devant nous ; on le peut faire de pied ferme et même en marchant, si on n'est pas en mesure ; si on est placé au dedans des armes, c'est l'endroit où cette attaque réussit le mieux, parce que la situation de la main rendant l'exécution plus aisée, on a plus de force pour donner ce coup, que l'on n'en a, étant placé en dehors ; néanmoins on peut s'en servir, étant engagé de tierce.

Froisser l'épée de pied ferme.

Quant à la manière de froisser l'épée de pied ferme, on doit l'exécuter quand on est en mesure ; et pour y parvenir, il faut en retirant le corps sur la partie gauche pour ôter la mesure de l'ennemi, porter le fort de son épée sur le faible de la sienne, ayant la main de quarte ; puis tournant le poignet en dedans, et froissant le long de son épée, on tire quarte sans intervalle, opposant la main gauche mais il faut observer deux choses : la première est que tourner le poignet en dedans, et froisser ne doit faire qu'un seul et même temps ; la seconde c'est de ne pas s'éloigner de la ligne en donnant le coup de fort, pour ne nous pas découvrir en tierce.

Si l'ennemi pare ce coup, il faut se replacer en dedans, et froisser une seconde fois son épée légèrement, tenant le corps sur la partie gauche ; s'il baissait la main dans le temps qu'il ira à la parade de quarte, il faut prendre celui de dégager et tirer de tierce du fort au faible : mais si au contraire, il levait la main pour parer du fort de son épée, il faut saisir cette occasion pour tirer de quarte basse.

Il est quatre remarques importantes à faire dans le froissement d'épée. Primo si dans le temps que nous forçons, l'ennemi rompt la mesure, ou qu'en nous mettant en garde nous fussions hors de portée, il faut prendre le faible de l'épée de l'ennemi, marcher en froissant le long de sa lame, et observer que froisser et marcher se doivent faire dans un seul et même temps.

2. Si c'est en dehors que l'on est engagé, et que l'on soit en mesure, il faut, retirant le corps sur la partie gauche, lever le fort de son épée, pour prendre le faible de celle de l'ennemi, et en même temps tourner le poignet en dehors, froissant du même côté le long de sa lame, pour se faire jour en tierce, qui doit être tiré sans le plus petit intervalle.

3. Comme il pourrait arriver que dans le temps que l'on ferait son engagement en dehors, ou le froissement, l'ennemi pourrait rompre la mesure ; en ce cas, il faut suivre la même règle que si on était placé au dedans ; avec cette différence que la main doit être de figure de tierce. Il faut aussi que le fort de son épée soit sur le faible de celle de l'ennemi, ensuite marchant et froissant en même temps, tirer tierce sans intervalle.

4. Si lors de ce dernier coup on a remarqué que l'ennemi ait levé la main à dessein de le parer, il faut étant placé du même côté, c'est-à-dire en dehors, froisser légèrement, et à l'instant qu'il lèvera la main, lui tirer de seconde : si au contraire, dans sa parade, il portait son épée en dehors, et la main basse, il faudrait dégager, et tirer de quarte du fort au faible.

Il y a encore deux manières de froisser l'épée, l'une du revers de la main, et l'autre du dedans, qui produisent la réussite de certains coups, qu'il ne faut point ignorer. La plus

aisée, celle où on a plus de force pour découvrir l'ennemi, et qui conséquemment donne plus de jour pour le frapper, c'est quand on est placé au dedans des armes, alors on peut exécuter de pied ferme et en marchant, le froissement, dont je parle, suivant que l'on est plus ou moins éloigné de la mesure.

Si l'on est engagé en dedans, il faut tenir du fort de son épée le faible de celle de l'ennemi, ayant la main de quarte ; et dans le moment que l'on veut agir, il faut tourner le poignet en dedans, ayant la main de tierce, et baissant la pointe ; ce qui forme un demi-cercle du même côté, c'est-à-dire en dedans.² Mais il est bon dans ces circonstances d'observer trois choses.

La première, c'est que tourner le poignet, baisser la pointe, poser notre tranchant du dedans sur le dehors de celui de l'épée ennemie, et donner le coup de revers ou froissement, pour sortir son épée de devant soi, tous ces mouvements doivent se faire dans une seule action.

La seconde, c'est qu'en donnant le coup de revers, on doit tâcher de renvoyer la pointe de l'ennemi vers sa partie gauche, en la faisant passer de notre dedans, dans notre dehors.

La troisième est, qu'il faut découvrir par son froissement l'endroit où l'on veut frapper ; si c'est de tierce, il faudra renvoyer la pointe de l'ennemi vers son genou gauche, et si c'est de seconde, il faudra la renvoyer plus haut ; ayant ainsi fixé son destin il faudra terminer son coup sans laisser d'intervalle, entre le revers et le coup allongé.

Si on est hors de mesure, il faut le faire en marchant, observant toujours, comme je l'ai déjà dit, que les mouvements de marcher, et froisser l'épée doivent être faits dans un seul et même temps, et que celui de tirer, doit les suivre aussi promptement qu'il sera possible.

S'il est question de froisser l'épée en dedans, il faut être engagé en dehors, ayant la main de tierce, et tenant de son fort le faible de l'épée ennemie : alors tournant le poignet de quarte, il faut la faire passer sous la nôtre, et à notre dedans ; au lieu qu'avant cette action, elle était à notre dehors ; ce qui se fait par un demi-cercle en dehors, dans la même figure de la parade de seconde³ ; il faut dans le temps du froissement, et au moment que l'épée ennemie passe à notre dedans, opposer la main gauche et tirer droit de quarte.



On peut aussi le faire en marchant, si on se trouve hors de mesure ; observant la même règle que si on était engagé au dedans, c'est-à-dire dans un seul et même mouvement, avec l'opposition de la main gauche ; on doit tirer de quarte, le plus vite qu'il sera possible, et presque sans intervalle de la première action, à la dernière.

² Voyez la parade de quarte basse, Chapitre 11, planche VIII.

³ Voyez la planche VII.

CHAPITRE XVII.

Des battements d'épée.

Les battements d'épée ont tant de rapport avec les froissements, que l'on s'en sert dans les mêmes occasions, et pour les mêmes raisons, c'est pourquoi je ne m'étendrai pas beaucoup sur cette matière.

La seule différence est que le froissement se fait sans quitter l'épée, mais en la faisant glisser sur celle de l'ennemi, sans donner de jour entre les deux fers, si ce n'est que ce mouvement ne l'ait chassé de devant soi : au lieu que le battement se fait par un coup sec, qui se donne sur l'épée de l'ennemi ; or ce mouvement ne peut s'exécuter sans la quitter, puisqu'il est impossible de frapper une chose sur laquelle on est appuyé, sans l'abandonner.

Il faut bien remarquer, que quoique dans tous les coups, on doive bien prendre ses précautions pour en éviter les suites ; les battements demandent une application particulière, pour prévenir, ou se parer des dangers où ils exposent, lorsque nous quittons l'épée de l'ennemi, qui pourrait dans le même temps nous tirer un coup droit, si on faisait le battement de quarte à quarte, ou de tierce à tierce.

Si on est au dedans des armes, et en mesure, il faut faire son battement de pied ferme, et pour en faciliter la réussite, il faut faire une feinte droite, en frappant du pied ; ce mouvement qui occupera l'ennemi, donnera le temps de frapper son épée, pour tirer droit de quarte, sans aucun intervalle ; alors l'opposition de la main gauche est nécessaire.

Si cette façon n'avait pas tout le succès qu'on en pouvoir espérer, il faut, étant placé du même côté, c'est-à-dire en dedans, faire une feinte au dehors, et du dehors frapper l'épée de l'ennemi au dedans, à laquelle il faut tirer quarte sans intervalle, opposant la main gauche, observant de faire les battements du tranchant et du fort de son épée, sur le milieu de celle de l'ennemie

Si l'ennemi avait levé la main en parant notre coup, il faut en suivant les mêmes précautions que je viens de dire, faire en sorte, qu'une feinte précède le battement, ensuite recommencer à frapper son épée, et prenant le temps qu'il lève la main, prendre le moment de tirer de quarte basse ; et si au contraire, il avait paré bas, il faudrait dégager, et tirer du fort au faible.

Il me suffirait de dire qu'étant dans l'attitude de tierce, on doit suivre la même maxime qu'en dedans : mais comme je ne veux rien laisser d'incertain, surtout à des personnes qui n'ont pas une grande pratique, j'espère qu'on me passera ces répétitions.

Je dis donc, qu'étant placé au dehors, et dans la mesure, il faut par les mêmes raisons que j'ai déjà cité, faire une feinte droite, et en même temps tourner le poignet en tierce, pour faire le battement du fort de sa lame, et du tranchant du dedans sur celui du dehors de l'ennemi, lequel battement doit être fait sur le milieu de son épée, c'est-à-dire entre son fort et son faible, en tirant de tierce, sans intervalle.

Si on remarque que l'ennemi ait levé la main à la parade de tierce, il faut se remettre en garde du même côté, ensuite faire une feinte droite, et dans le temps qu'il lèvera le fort de son épée, il faut prendre le même temps, pour tirer de seconde ; si au contraire il parait bas, il faudrait dégager et tirer de quarte.

CHAPITRE XVIII.

Des effets du coup d'œil.

Une des principales dispositions nécessaires à l'exercice des armes, c'est la vivacité, la précision, et la justesse du coup d'œil.

J'appelle la vivacité, la précision, et la justesse du coup d'œil, le mouvement subit du rayon visuel, qui fait distinguer dans l'intervalle du plus léger instant, le moindre jour que l'ennemi nous donne, pour en profiter : cette même disposition nous fait connaître l'endroit fixe où nous devons frapper, si nous avons le coup d'œil juste, et la main sure.

Quant à cette disposition dont le premier principe est émané de la lumière plus ou moins vive que nous tirons de nos yeux ; elle reçoit aussi sa cause seconde de la grande pratique que nous acquerrons dans l'exercice des armes, et des organes du jugement plus ou moins solide avec lequel nous naissons, qui nous fait discerner avec plus de justesse, les projets de notre ennemi.

Il en est de la justesse de l'œil dans l'exercice des armes, comme de l'adresse plus ou moins grande dont un chasseur sait ajuster son fusil lorsqu'il tire en volant, ou en courant sur une pièce de gibier ; tout dépend pour lui de la justesse de l'œil, qui conduit son regard tout le long du canon de son fusil, toujours précisément opposé à l'objet qu'il veut tirer ; or c'est l'ouvrage du plus léger instant qui rend cette opération plus ou moins juste.

La finesse de l'œil est très nécessaire pour le discernement des feintes, des coups coupés, des passe-au-collet, et pour une infinité d'autres que nous fait l'ennemi qui a été dans la pratique des armes : Elle nous fait même distinguer d'un coup d'œil qui doit être aussi vif, et aussi subit qu'un éclair, dans les mouvements de son visage, les projets qu'il médite contre nous. Ces dispositions dépendent en un mot partie de la nature, et partie de l'art.

CHAPITRE XIX.

De la vitesse dans la pratique de l'exercice des armes.

On appelle vitesse dans la pratique de l'exercice des armes, l'agilité dans l'exécution des préceptes qui la composent : cette vitesse dépend d'abord d'une disposition, enfant chéri de la nature, qui donne de la vigueur et de la souplesse aux membres qui agissent ; or cette souplesse demande une grande pratique, car quelque bien composé que soit un homme, s'il n'a pas l'usage et la pratique à cet égard, il enfouit les talents, et même sans les connaître.

Je dis plus, cette même agilité n'est pas seulement émanée de la constitution corporelle, elle dépend encore de la vivacité plus ou moins grande de notre esprit : car un homme qui aura tous les dons d'une taille et d'une prestance avantageuse, s'il est d'une nature lourde, indolente, et paresseuse, tous les mouvements extérieurs prendront leur principe de son esprit lourd et pesant.

La manière de se placer sous les armes, ainsi que la justesse du poignet détermine infiniment la vitesse et l'agilité dont je parle.

Il ne faut pas confondre, ainsi que ceux qui n'ont pas une pratique bien constatée dans l'exercice des armes, la vitesse et l'agilité avec la précipitation.

L'agilité qui opère juste fait connaître l'usage et l'expérience de celui qui la met en pratique : La précipitation dans l'exécution fait sentir son insuffisance ; or c'est cette insuffisance qui fait précéder dans l'opération des mouvements, le corps avant la vitesse et l'agilité de la main, fait porter plusieurs coups de suite, faux, sans ordre, et sans un dessein bien dirigé, lesquels par leur dérangement des principes, n'exécutent point ou mal les projets que l'on prémédite en sorte que tel qui agit ainsi, n'a encore qu'une simple théorie : or cette théorie sans la pratique rend l'un et l'autre inutile.

La vitesse, est sans contredit l'âme des armes, toutes les opérations qui en résultent lui doivent leur exécution : l'engagement, le contredégagement, les coupés, les feintes, de quelque nature qu'elles soient, les passes, les parades, et généralement tous les coups des armes, doivent leur succès à la vitesse : mais cette vitesse dépend encore du jugement, qui nous détermine à bien prendre les temps, dont je vais faire la dissertation dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XX.

De la manière de bien prendre les temps.

Prendre le temps sur l'ennemi, signifie tirer au moment qu'il se découvre, soit en faisant des engagements de pied ferme, soit en marchant, soit en marquant des feintes de quelque espèce qu'elles puissent être, enfin lorsqu'il n'est point ou mal couvert de son épée, et que sa pointe s'égaré de la ligne de notre corps ; or c'est profiter de l'occasion la plus favorable pour le frapper, puisqu'il ne peut faire deux actions à la fois, c'est-à-dire celle de se découvrir, et celle d'être couvert.

Mais pour profiter de ces occasions, il faut avoir trois qualités réunies ensemble : la première est le jugement, la seconde la vitesse, et la troisième la présence d'esprit, qui détermine judicieusement dans l'occasion, sans laquelle on ne saurait réussir dans un temps où on en a un besoin si extrême ; car si on part avant le temps propre à frapper l'ennemi, le coup sera sans fruit, si nous partons après, on sera en danger de faire un coup fourré, c'est-à-dire donner et recevoir en même temps.

Je conviens que rien n'est plus brillant dans une salle, que de bien prendre le fleuret à la main un temps sur l'ennemi : il marque l'adresse de la personne par la difficulté qu'il y a d'y réussir ; mais il n'est rien de si dangereux l'épée à la main ; j'aimerais beaucoup mieux qu'on s'attachât à une parade, et à une riposte, que de courir le risque qui est attaché à ce jeu, surtout lorsqu'on est en mesure, et que l'on a affaire à un homme aussi vite, et aussi adroit que soi : c'est à quoi on doit faire une attention sérieuse ; cependant je n'entends pas condamner radicalement cette façon de tirer, lorsqu'elle est soutenue des qualités qui y sont attachées.

Lorsque l'on est engagé de quarte ou de tierce, on doit observer si l'ennemi se dispose à nous tirer réellement, ou bien s'il est dans le dessein de nous faire partir, ou de nous ébranler par des engagements : nous pourrons prendre ce temps-là en lui tirant droit du côté où il fait son engagement.

S'il nous engageait de tierce en forçant notre épée, il faudrait suivre la sienne au dégagement, et tirer du côté où nous étions placés avant cette action. Par exemple : si étant placé de quarte, il nous voulait engager de tierce, il faut, dans le temps qu'il baisse sa pointe, et qu'il forme son engagement, baisser la nôtre, en la faisant passer par dessus la sienne, et du dessus dessous nous tirerons quarte, ce qui forme un cercle entier, qui finit par ce coup allongé.

Il faut remarquer que dans le cours de ce cercle on ne doit point s'arrêter, et qu'il doit être fait tout de suite, en sorte que le faire et tirer doit n'être qu'un seul temps ; observant que notre épée doit suivre celle de l'ennemi, le plus près qu'il sera possible, sans cependant qu'elles se rencontrent avec la nôtre.

S'il arrivait que nous engageant de tierce, l'ennemi levât la main, il faudrait, ainsi que je viens de démontrer suivre son épée au dégagement, et au lieu d'un cercle que nous aurions fait, il n'en faut faire qu'un demi, qui doit se terminer dans la ligne de seconde, laquelle il faut tirer sur le temps de son engagement de tierce.

Si étant placés en tierce, l'ennemi voulait nous engager de quarte, et que nous ayons remarqué qu'il ne fait ses engagements, qu'en forçant notre épée, il faut suivre la sienne au dégagement, faisant passer la nôtre sur la sienne de notre dehors à son dedans, et du dedans à son dehors, où il faut tirer de tierce.

Si étant engagé du même côté, l'ennemi levait la main, en dégageant, il faudrait, en suivant la même règle, au lieu de tirer de tierce, prendre le temps, et tirer quarte basse.

Prendre le temps de seconde ou de quarte basse, est plus dangereux que n'est celui de quarte, ou de tierce, parce que si dans le temps que nous voulons le prendre, l'ennemi au lieu d'un simple engagement nous tirait au corps, nous risquerions le visage, surtout que nous sommes en mesure ; au lieu que le prenant dessus, nous sommes plus à couvert du fort de notre épée ; et il arriverait que si l'ennemi dégageait, et tirait tierce, ou quarte, en forçant, notre coup prévaudrait au sien, puisque son épée ne trouverait point d'appui, lui ayant dérobé la nôtre par notre mouvement, conséquemment la sienne sortirait de la ligne de notre corps dans le temps que la nôtre entrerait dans la ligne du sien.

Je ne dis pas qu'on ne puisse prendre le temps, en tirant sous les armes ; mais comme je l'ai déjà remarqué, on y risque d'avantage, qu'en le prenant dessus.

Si étant placés en dedans, l'ennemi nous marquait une feinte en dehors, nous pouvons lui prendre le temps, en tirant droit de tierce, ou de seconde sous les armes ; si nous étions engagés en dehors, et qu'il nous marquât en dedans, nous pouvons lui prendre le temps en tirant soit de quarte, ou de quarte basse.

Si l'ennemi était engagé en dedans, et qu'il voulut doubler la feinte, nous pourrions prendre le temps au premier mouvement, en lui tirant droit de tierce, et sur son second en lui tirant de quarte.

S'il continuait à doubler ses feintes, et qu'il fut placé au dehors, il faudrait tirer droit de quarte, dans le temps qu'il marquerait la feinte à notre dedans, et si nous ne voulions le prendre que sur son second mouvement, il faudrait prendre le temps, en tirant droit de tierce. Il pourrait même étant placé en dehors, doubler la feinte en seconde ; or dans ces circonstances, il faut au premier mouvement prendre le temps de tierce ou de seconde à la deuxième action.

Quoique dans les doubles feintes on puisse prendre le temps dans les deux premières actions de l'ennemi, cependant il vaut beaucoup mieux les prendre sur le premier mouvement, parce qu'il est moins dangereux.

Prendre le temps lorsqu'on serre.

Prendre le temps lorsque l'ennemi marche pour se mettre en mesure, est plus aisé, que celui qu'on prend ; ou qu'on veut prendre de pied ferme, la raison en est simple, mais conséquente ; c'est que si nous prenons le temps qu'il marche pour le frapper, il ne peut nous tirer dans ce temps-là, puisqu'il ne saurait marcher et tirer sans intervalle.

Il faut donc pour y parvenir ; observer, étant hors de mesure, les mouvements de l'ennemi ; parce que souvent on peut juger de l'intérieur par l'extérieur. S'il marche sans dégager, et que le faible de son épée descende dans le fort de la nôtre, nous devons dans le temps qu'il lève le pied, pour se mettre en mesure, tirer droit du fort au faible.

Si l'ennemi était placé de quarte, et qu'il marchât à nous, faisant un engagement un peu large, il faudrait au moment qu'il entrerait en mesure, saisir ce temps en tirant droit de tierce, et faire le contraire, s'il était engagé de tierce, c'est-à-dire, que s'il marchait faisant son engagement au dedans, il faudrait prendre ce temps, en tirant de quarte.

Si l'on remarque que l'ennemi ait forcé notre épée, en nous engageant de tierce, nous pouvons en suivant la sienne au dégageant, lui prendre le temps, et tirer de quarte, ce qui se fait par un cercle en dedans, le plus près de l'épée de l'ennemi qu'il se pourra, sans cependant la rencontrer, ainsi que je l'ai démontré.

Nous pouvons aussi lui en prendre un autre, s'il nous engageait de quarte en forçant notre épée, lui tirant de tierce, et suivant la sienne au dégagement.

Si l'ennemi marquait en marchant une feinte au dehors, pour nous tirer de quarte, il faut prendre ce temps en tirant droit de tierce, ou de seconde, supposé qu'il marquât sa feinte au faible de notre épée, c'est-à-dire qu'il levât la main, observant de partir lorsqu'il lève le pied pour marcher ; si au contraire il était placé au dehors, et qu'il la marquât au dedans, faudrait prendre le temps, tirant droit de quarte, ou bien de quarte basse s'il y donnait jour.

Comme on peut doubler la feinte en deux manières, on peut aussi prendre le temps dans deux occasions différentes : J'ai déjà remarqué chap. 14, que la meilleure maxime était de marquer la première de pied ferme, et la seconde en marchant.

Il y en a qui agissent tout différemment ; au premier mouvement, ils marchent en marquant la feinte, et au second ils le font de pied ferme, c'est-à-dire dans la mesure.

Si l'ennemi dans cet état se trouve engagé en dedans, il faut prendre le temps droit de tierce, ou de seconde, suivant qu'il lève plus ou moins la main, et ce à son premier mouvement, c'est-à-dire, lorsqu'il marche, et pour que le coup soit dans la règle ; il faut que le pied qui finit notre allongement, frappe la terre dans le même instant que celui de l'ennemi y frappe aussi, pour se mettre en mesure ; en sorte que notre pied et le sien, ne fasse qu'un seul et même coup dans leur battement.

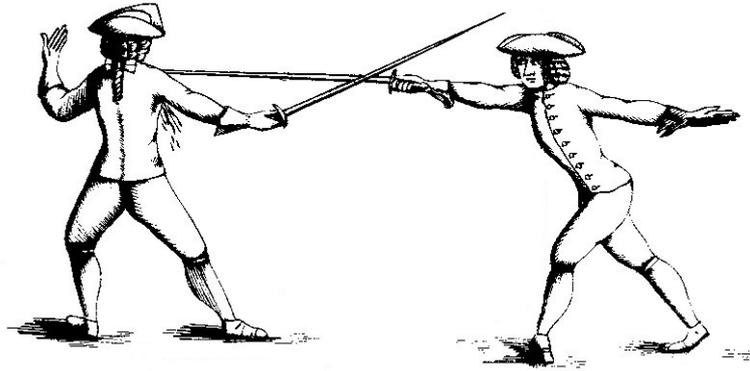
Si au contraire l'ennemi était placé au dehors, il faut suivant la règle que je viens de donner, prendre le temps à la première action en tirant droit de quarte.

Quant à ceux qui doublent leurs feintes dans la maxime que j'enseigne, c'est-à-dire qui font leur premier mouvement du pied ferme, et le second en marchant, il faut à ces derniers, prendre le temps lorsqu'ils entrent dans la mesure et qu'ils ne sont pas couverts.

Je suppose qu'on soit engagé au dedans et que l'ennemi double, il faut prendre le temps droit de quarte, et le contraire s'il était engagé au dehors, c'est-à-dire qu'il faudrait tirer droit de tierce ou de seconde, si au second mouvement, il donnait du jour.

CHAPITRE XXI.

Des passes de quarte.



Passe de quarte [planche XI]

Les occasions de passer se rencontrent dans celles des allongements, que j'estime beaucoup meilleurs, et où on risque le moins par la retraite qu'on peut faire, qui est infiniment plus aisée, que ne l'est celle où l'on passe : cependant la passe a cette avantage qu'on peut la faire et frapper l'ennemi, quand même on ne serait pas tout à fait en mesure, parce que le coup donne plus d'étendue et de force, les parties concourant plus sur le devant par la grande rapidité : d'ailleurs on prend mieux du fort au faible, puisqu'on se trouve plus élevé que l'on ne l'est dans le coup allongé.

On peut passer dans le dedans des armes en deux manières, l'une dans la ligne droite de l'ennemi à nous, et l'autre dans une ligne diagonale, c'est-à-dire de côté.

Dans la première manière, il faut, ainsi que dans les allongements, que la main qui tient l'épée parte la première, pour attirer l'épaule et le corps qui doit être effacé, c'est-à-dire que l'épaule gauche ne soit pas présentée à l'ennemi, et qu'elle soit dans la même ligne de la droite, ainsi que le bras gauche qui doit être dans la même figure de l'allongement de quarte ; et dans le même temps on doit passer le pied gauche en avant, environ l'espace de deux semelles et demie, pour que le coup soit dans son étendue.

Comme la passe est un coup abandonné sur l'ennemi, et que la rapidité avec laquelle on part, ne permet pas de retenir le corps dans sa course pour faire une retraite, on doit avoir recours au désarmement soit que l'on ait frappé l'ennemi, soit qu'il nous ait paré.

Dans le premier cas, il faut dans le même temps saisir la garde de son épée, ce qui se fait en passant le dedans de la main gauche auprès du corps, et le long du bras droit, puis tournant cette même main gauche à son opposé, elle doit saisir la garde de l'épée ennemie, laquelle il faut écarter dans le temps qu'on retire la sienne, et que l'on tourne le corps par un quart de conversion à droite en tournant sur le pied droit. Il faut remarquer dans cette attitude que l'épée de l'ennemi soit derrière nous, et que la pointe de la nôtre soit basse, et écartée de son corps, pour qu'il ne puisse nous la saisir de la main gauche.

Si l'ennemi parait, il faut soutenir son épée du fort de la nôtre, jusqu'à ce que notre main gauche ait saisi la monture de la sienne, puis serrant le pied droit, il faut porter le gauche derrière celui de l'ennemi en lui présentant de loin la pointe de notre épée, que nous devons tenir basse : et si dans cette situation, l'ennemi voulait de sa main gauche saisir la nôtre, il faut de notre jambe gauche tirer sa droite à nous, ce qui le porte à terre : Il faut observer de faire ces mouvements aussi prestes qu'il fera possible, pour ne pas donner le temps à l'ennemi de nous parer, ni celui de nous prévenir au désarmement.

On peut passer du même côté en marquant une feinte de tierce, ou par un dégagement, quand on est placé au dehors ; auquel cas il convient de faire une feinte droite de tierce, qui occupant l'ennemi, favoriserait notre dégagement pour passer.

La seconde manière de passer de quarte est différente de la première, en ce que cette dernière commence par le pied droit, qu'on porte en avant environ deux semelles dans une ligne diagonale, et en même temps, on passe le pied gauche derrière le droit, ce qui fait la figure d'une volte ; et sans s'y arrêter, on achève la passe en tournant et marchant un peu sur le côté, il résulte qu'immédiatement après que le coup est exécuté dans son étendue, on doit reprendre l'épée de l'ennemi, et faire un cercle entier.

Mais il s'en faut bien que dans cette façon de passer, le coup parte avec tant de force, d'étendue, ou de vitesse, que dans la première, par la façon de marcher qui se trouve gênée.

Ceux qui se servent de cette maxime ont deux raisons : la première pour tourner l'ennemi et se procurer un terrain plus avantageux, que celui qu'ils occupaient avant cette action, ou lorsque le soleil leur donne dans les yeux ; la seconde est pour éviter d'en venir aux prises ; ce cas est très dangereux, surtout si on avait affaire à un homme dont la force fut supérieure à la nôtre.

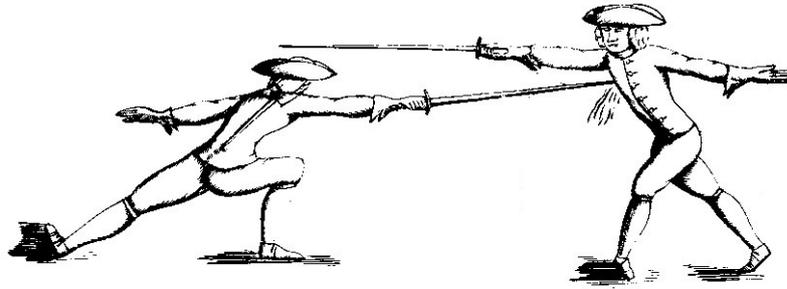
Il est encore une circonstance où on peut passer, c'est lorsque l'ennemi éloigné de la mesure, marche à nous pour s'y mettre, et qu'il force notre épée dans son engagement ; or dans cette occasion il faut suivre la sienne au dégagement, et passer.

Je crois avoir amplement détaillé la manière de faire les passes de quarte ; il faut maintenant traiter la manière de les parer.

Il y a plusieurs moyens de se garantir des passes : Il faut remarquer, si elles sont de quarte en quarte ; ou si c'est du fort au faible ; dans cette dernière circonstance il faut dans le temps que l'ennemi passe le pied gauche devant, dégager en donnant un coup sec du tranchant de l'épée en dedans, sous la sienne pour la relever, et nous faire jour de seconde, qu'il faut lui tirer sans intervalle, et sans s'allonger, s'il le trouvait trop près.

Si l'ennemi était placé en tierce ; et qu'il passât en dégageant, il faut parer sec, et lui tirer flaconade, sans intervalle : on peut encore dans cette même passe, parer au contredégagement : mais comme le temps de cette parade se trouve plus long que celui dont je viens de parler, et que par cette raison nous n'avons pas celui de riposter, il faut dès que l'on a paré, saisir de la main gauche la garde de l'épée de l'ennemi, ce qui se fait en passant le pied gauche devant, supposé que l'ennemi ne se trouvât pas assez près ; de manière que tournant sur son talon droit, on fait un demi tour du même côté, dans lequel temps on doit retirer son épée, tenant la pointe basse pour éviter que ce même ennemi ne s'en saisisse, mais si au contraire il était trop près et que nous eussions saisi son épée, il faut retirer la nôtre, et passer le pied droit derrière le gauche environ deux semelles, aussi par un demi tour à droite.

On peut aussi dans la passe de quarte prendre le temps en baissant le corps ; ce qui se fait en laissant tomber la pointe de l'épée, la main de tierce, et lâchant le pied gauche en arrière, environ deux semelles, dans le moment que l'ennemi passe son pied gauche, devant le droit, pour entrer dans la mesure, ainsi que le démontre les deux dernières figures de l'onzième planche.



Baissement du corps au pied gauche levé sur la passe de quarte [planche XI]

Retraites du baissement de corps.

La retraite du baissement de corps, se fait comme celle de l'allongement, c'est-à-dire en relevant le pied droit pour se remettre en garde. Il est des personnes qui s'y remettent, en retirant le pied gauche : mais cette opération fait qu'on se trouve trop près de l'ennemi, qui pourrait dans ce moment se jeter sur nous, ce qu'il faut éviter : c'est pourquoi je n'approuve pas cette manière de se relever, si ce n'est que celui qui a passé, soit qu'il ait reçu, ou qu'il ait paré notre coup, ne fasse sa retraite : alors on peut se replacer en garde, en retirant le pied gauche, pour se mettre en état et à portée de frapper l'ennemi dans sa fuite.

CHAPITRE XXII.

De la manière de passer de tierce

Pour bien passer de tierce, il faut observer la même règle, et le même ordre pour partir, que dans la passe de quarte : c'est-à-dire qu'il faut que la main qui tient l'épée parte la première, pour attirer l'épaule et le reste du corps, et porter le pied gauche deux semelles devant le droit, dans la même ligne ; puis serrant un peu le pied droit, on saisit la garde de l'épée de ennemie, et en même temps on retire la sienne.

On peut encore passer en tierce, en marquant une feinte de quarte, observant de ne porter le pied gauche en avant, que lorsque sa pointe sera revenue du dedans au dehors ; car en faisant autrement on ferait obligé de raccourcir le bras, pour dégager, parce que le corps se trouverait trop en avant, ayant parti au premier mouvement de la main.

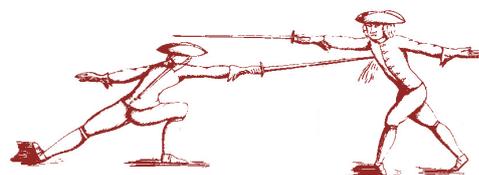
On passe du même côté, lorsqu'on est engagé de quarte faisant une feinte droite, aidée d'un petit battement de pied, ensuite retirant le corps sur la partie gauche, on passe en dégageant. Cette manière de passer réussit plus souvent, que celle qui se fait de fer à fer, par deux raisons, la première parce que notre feinte occupant l'ennemi l'empêche de pouvoir nous prendre un temps, et la seconde, parce que retirant le corps qui conséquemment part de plus loin, il a plus de force et de vitesse, et plus d'avantage pour se lancer en avant, qu'il n'en aurait s'il était plus avancé.

Si l'ennemi avait paré la passe de tierce, en levant la main, et qu'on n'ait pas pu venir au désarmement, il faudrait une seconde fois se replacer au dedans, lui marquer une feinte de tierce : et passer de seconde dans la ligne transversale, parce que ne tenant pas de son épée celle de l'ennemi, il est difficile de venir au désarmement sans risquer beaucoup. Il faut dans le temps que l'on dégage pour marquer sa feinte de tierce avancer le pied droit environ une semelle, pour gagner ce que la ligne transversale fait perdre de la droite, après quoi, et sans intervalle, il faut porter le pied gauche devant le droit environ deux semelles, et dans l'instant, le corps étant parvenu dans son étendue, il faut former un cercle en dehors, pour éviter une riposte, et faciliter sa retraite.

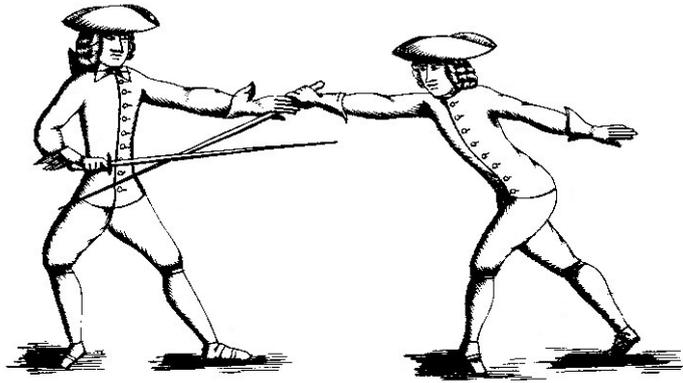
Mais quoique les passes de tierce ne soient pas si dangereuses, que celles de quarte, elles courent cependant une grande partie du même risque, par l'abandonnement du corps, et par le peu de retraite qu'elle fournit, ainsi que je l'ai déjà remarqué. Il est plus prudent d'hasarder moins, pour ne pas perdre beaucoup. C'est pourquoi je préfère les allongements, à moins qu'on ne se trouvât le dos contre un mur, qu'on n'ait un fossé derrière soi, qui empêchât non seulement de rompre la mesure, mais encore de pouvoir se tourner.

On peut se servir des mêmes parades pour éviter les passes du dehors, que si c'était des coups allongés. Par exemple, si c'est de fer à fer, c'est-à-dire que l'ennemi passât droit du fort au faible, il faut parer en dégageant par un coup sec, et riposter de flanconade sans intervalle ; s'il passait en dégageant, il faudrait parer au simple, donnant aussi un coup sec, en relevant son épée, et riposter de seconde sans intervalle, pour ne pas lui donner le temps de déterminer son coup dessus les armes, au moment que nous levons son épée.

On peut aussi prendre le temps faisant un baissement de corps dans l'instant qu'il dégage, et qu'il porte son pied gauche devant le droit.⁴



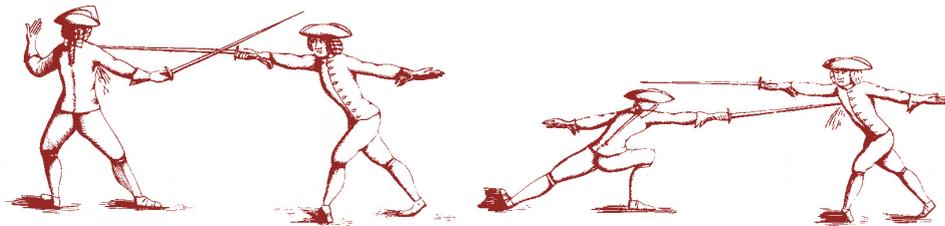
⁴ Voyez la planche onzième.



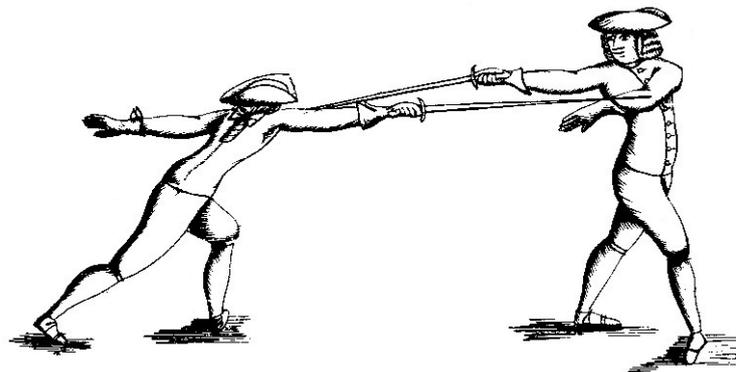
Coup tournant le corps sur la passe de tierce [planche XII]

Si dans le temps que l'ennemi passe, on voit qu'il s'empare du faible de notre épée, et que nous ne pouvons nous servir de la parade du dégagement, il faut dans le même temps tourner le corps, et parer bas, pour que son fort tombe dans notre faible ; ce qui se fait en portant le pied droit environ deux semelles derrière le gauche, temps auquel il faut saisir la garde de l'épée de l'ennemi, en lui présentant la pointe de la nôtre.

On peut aussi tourner le corps ainsi que je le viens de démontrer, lorsque l'ennemi passe en seconde, en parant par un cercle en dehors, et parant bien bas, ainsi que le démontrent les deux premières figures de la planche onzième.



Volter le corps.



Volter le corps sur la passe de tierce au pied gauche levé [planche XII]

Dans les deux dernières figures de la même planche, l'une passe de tierce, et l'autre volte le corps, ce qui se fait dans tous les coups où l'ennemi s'engage trop dans la mesure, ou qu'il s'abandonne trop.

Par exemple, si l'ennemi passe fer à fer de tierce, il faut dégager et volter, en opposant la main gauche, et prenant le temps qu'il porte son pied en avant : or pour y parvenir il faut observer trois mouvements : premièrement le dégagement, où la main doit être dans la figure de quarte, secondement de porter le corps sur la pointe du pied droit, qui fait une

espèce de balancé, la troisième est de porter le pied gauche derrière le droit de la distance de la garde, tournant sur la pointe du pied droit, en sorte que le corps faire un quart de conversion à gauche ; tous ces mouvements doivent se faire par un seul et même temps.

Si l'ennemi était placé de quarte, et qu'il voulût passer de tierce, ce qu'il ne peut faire sans dégager, il faut volter en suivant son épée au dégagement, ainsi que je l'ai déjà démontré ; s'il se trouvait hors de mesure, et qu'au lieu de passer, il marchât droit de tierce, en forçant ou pesant sur notre épée : on peut volter en dégageant, observant le même ordre pour partir : s'il marchait en dégageant, et forçant notre lame, on peut faire le volté, suivant son épée au dégagement.

Si notre volte n'avait pas eu le succès que nous en attendions, ce qui peut arriver par la retenue du corps, ou parce que l'ennemi ne se serait pas abandonné, il faut dans l'instant donner un coup sec sur son épée, et lui tirer droit de quarte, sans intervalle, ou de quarte basse, s'il nous y donnait jour, ou froisser son épée par un demi-cercle en dedans, ⁵ et tirer à l'endroit que nous aurons découvert.

On pourra aussi volter, étant tous les deux en mesure : mais il serait trop dangereux, si l'ennemi tirait, parce que le temps de volter étant plus long, que ne l'est celui de passer, ou du coup allongé, on pourrait par cette raison recevoir en tournant.

⁵ Voyez la parade quarte basse.

CHAPITRE XXIII.

De la manière de parvenir au désarmement.

Quoique dans un combat on ne doit point s'attacher au désarmement, ni en faire son principal objet, ainsi qu'il est arrivé souvent à des personnes qui en ont été la victime, il est cependant des occasions, où nous y sommes forcés, soit par notre faute dans nos allongements, ou dans ceux que l'ennemi peut faire dans les suites. En, voici un exemple.

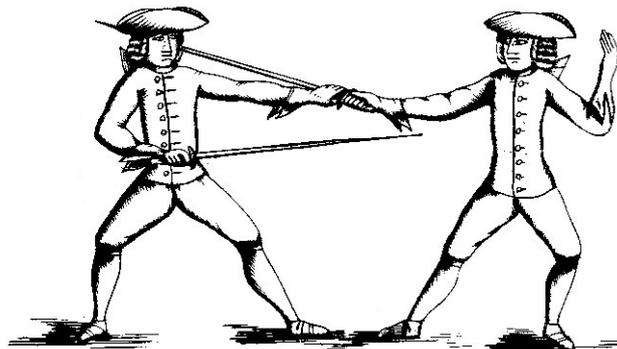
Il peut arriver que les deux combattants n'étant point en mesure, soient l'un et l'autre dans la disposition d'y entrer, de manière que se trouvant tous deux dans cette disposition, il arrive qu'ils font l'un et l'autre le même mouvement, et dans le même temps.

Dans cette circonstance, il faut, s'il est possible prévenir l'ennemi au désarmement, qui dans ce temps se trouve très près de soi. Si on est placé en dedans des armes, il faut, soutenant son épée sur celle de l'ennemi, et la sortant de la ligne de notre corps, saisir la garde de la sienne qu'il faut porter en tournant et dans le même instant au dehors, ce qui se fait en tournant le corps à droite, et portant le pied gauche devant le droit, et dans le moment il faut lui présenter la pointe de l'épée en la tenant un peu basse.

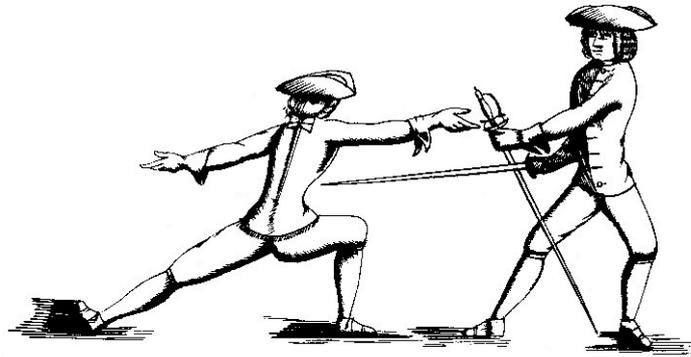
Je viens de remarquer qu'on peut serrer la mesure dans le même temps que l'ennemi la serre aussi et par conséquent il peut arriver qu'on tirera dans le même temps que lui ; c'est par cette raison que lorsqu'on tire quelque coup, on doit être couvert du fort de son épée, ce qui évite les coups fourrés, surtout lorsqu'on exécute l'un et l'autre la même botte. Si on tombe dans cet inconvénient, et que ce soit de quarte, il faut, levant et soulevant son coup, porter la main gauche sur la garde de l'épée ennemie en levant le pied gauche, et le portant devant le droit. Il faut observer que le mouvement de saisir et porter le pied en avant, doit être fait dans un seul et même temps, et plus vite qu'il sera possible, pour ne pas donner le temps à l'ennemi de nous prévenir ; et dans l'instant qu'on tient son épée, il faut retirer la sienne, et la lui présenter.

Si c'était de tierce, il faut aussi soutenir, jusqu'à ce que le pied et la main gauche aient fait leur effet ; si dans le temps que l'on exécute ce mouvement, l'ennemi nous prévient au désarmement, et qu'il ne nous saisisse que le poignet, il faut dans l'instant prendre notre épée de la main gauche, la tenant par la lame à demi pied de la garde, pour être en état de se faire demander le quartier, qu'exigent les circonstances.

Si on a tiré une botte, et que le pied gauche ait suivi le corps, ou que le pied droit ait glissé en avant, de manière qu'on ne se sente pas assez de force pour faire sa retraite sans craindre une riposte, il faut se relever en portant le pied gauche devant le droit, et saisir la garde de l'épée de l'ennemi, suivant ce que je viens de démontrer, soit qu'on ait tiré de quarte, ou de tierce.



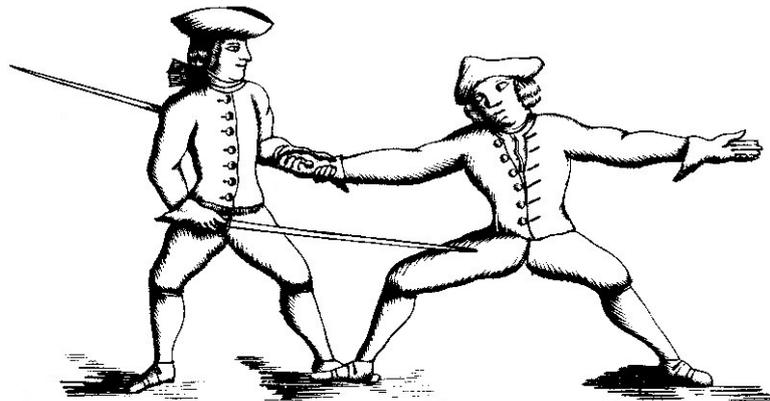
Saisir et présenter l'épée [planche XIII]



Parade de quarte ôtant l'épée [planche XIII]

Si l'on remarque que l'ennemi s'abandonne, ou qu'il tire de trop près, on peut suivant les démonstrations des deux dernières figures de la planche XIII le désarmer ; s'il tire de quarte, il faut dans le temps que l'on pare, porter sa main gauche sur la garde de l'épée de l'ennemi, et la tirer à soi, dans le temps que de son épée on pèse sur celle de ce même ennemi, et on lui arrache de la main, observant de faire agir la main gauche de concert avec la droite, c'est-à-dire qu'en tirant la poignée de l'épée ennemie, on doit en faire baisser la pointe, et dans le moment qu'on en est le maître, il faut porter le pied droit derrière le gauche, en présentant la pointe de l'épée. Mais il faut prendre garde, de ne pas se donner de la monture de l'épée ennemie dans le visage, dans le moment où on lui arrache de la main, par le mouvement violent que fait la main gauche : Il faut au contraire la tirer droit à l'épaule gauche. S'il tirait de tierce en dégageant, on peut le désarmer en ramenant son épée au dedans, et parant au contredégagement.

Autre manière de désarmer.



Autre désarmement [planche XIV]

Si on était à mesure égale, et que l'ennemi tirât de tierce du fort au faible, il faut parer en obéissant, et en même temps saisir la garde de son épée, ce qui se fait en passant la main gauche sous le poignet droit, puis faisant faire à notre épée le tour de l'épaule gauche, on la fait passer par dessus sa tête, et on porte le pied gauche devant le droit, et derrière celui de l'ennemi, ainsi qu'il est aisé de le voir par la démonstration de la planche quatorze, ci à côté. Il faut observer de faire tous ces mouvements avec autant de subtilité, et d'agilité qu'il sera possible. Mais il faut remarquer qu'il ne faut se servir de ces sortes de parades, que dans des coups tirés à fond, soit fer à fer, ou en dégageant ; car s'ils n'étaient tirés qu'à demi, l'ennemi pourrait dans le temps que l'on obéit, tirer de seconde ; auquel cas il la faudrait parer dans la

figure de la quarte basse, si mieux on n'aime faire un demi-cercle en dedans, qui commencerait du bas en haut.

CHAPITRE XXIV.

De la manière de bien faire assaut.

Il n'est point d'exercice, où la jeunesse ait plus de prévention que dans celui des armes. Un jeune homme s'imagine qu'après avoir tiré deux ou trois mois sur le plastron d'un maître, il est en état de faire assaut, et que c'est le seul moyen de devenir parfaitement adroit ; il s'en faut bien qu'il prenne le chemin d'y parvenir : au contraire, il perdra tout le fruit des leçons du maître, la raison en est sensible : tel homme qui en use ainsi, agit comme un homme qui voudrait commencer le bâtiment d'une maison par le toit ; il en est de même d'une personne. qui veut faire un assaut, avant que d'être familier avec les principes, il ne cherche qu'à donner et à parer, de quelque façon que ce soit, sans nulle distinction ; en sorte qu'il agit dans un dérèglement qui ne tient rien de l'art qu'on lui enseigne ; la nature travaille toute seule ; en sorte que son jeu n'est qu'un ferraillement, où il ne connaît presque rien ; et s'il réussit à fournir quelque botte, ce n'est que par un pur hasard, sur lequel il ne faut pas compter.

Dans tous les arts, et dans toutes les sciences le succès dépend infiniment des bons principes que l'on prend : tel qui agit autrement, surtout dans l'exercice des armes, ne peut absolument espérer de pouvoir y faire quelques progrès. Ainsi avant que de vouloir faire assaut, il faut avoir pratiqué tellement toutes les instructions que je viens de donner, que l'usage en soit familier, alors il sera temps d'entreprendre de les mettre en pratique dans un assaut, en sorte que si on vouloir tirer un coup qui serait contre les principes que j'ai enseigné, il serait aussi difficile d'y parvenir, qu'il a pu l'avoir été, pour apprendre à les pratiquer.

Mais indépendamment des leçons bien prises sur le plastron du maître, desquelles on aura tiré tout le fruit qu'on en peut attendre, il faut encore avant que de risquer l'assaut apprendre à bien tirer à la muraille, et pour y parvenir, il faut choisir un écolier qui soit adroit pour lui tirer des bottes allongées, toutes droites et simples, et qui n'aient de différence que dans le dégagement, lequel écolier appuyé contre un mur, parera nos coups.

Tirer la muraille.

Pour tirer à la muraille, il faut d'abord se placer au dehors, ensuite prendre son chapeau de la main gauche, et le porter de la même façon que si on faisait le salut dont j'ai parlé ; sans cependant se déplacer pour cette action ; puis il faut couper sur la pointe du fleuret de celui contre lequel on tire, et en s'allongeant de quarte, on approche le bouton du fleuret de son corps, pour prendre mesure et voir si on peut l'atteindre ; ensuite il faut se remettre en garde et se placer de tierce, d'où on tirera de quarte en dégageant, et de la quarte, il faut tirer en dehors, en s'appliquant moins à donner, qu'à bien faire la figure dans les coups allongés ; il faut observer de faire les dégagements le plus finement qu'il sera possible, et prier celui qui vous pare, de vous lâcher de temps en temps, c'est-à-dire de ne point parer, sans vous avertir du temps qu'il prendra pour cela, ce qui vous fera voir si vous suivez son fleuret, ou la ligne du corps : après quoi il faudra parer à son tour, en prenant la place de celui contre qui on a tiré ; alors dans le temps qu'il prendra, la mesure, sur vous comme vous avez fait sur lui en ôtant son chapeau, il faut lui ôter le vôtre, en inclinant un peu la tête, et se découvrir en dedans des armes, portant son fleuret en dehors, et dès que celui qui va tirer sera relevé, il faut reprendre sa garde, en portant sa main gauche sur le côté et parer les coups qu'il vous portera. Il faut aussi convenir avec lui, qu'après qu'on aura paré, on ripostera, en s'avertissant réciproquement des coups que l'on tirera.

Si l'on vous tire de quarte, il faut riposter droit alternativement, observant de bien se remettre en garde après les coups allongés ; c'est de tierce, il faut faire de même, ensuite tirer en dégageant, soit en riposte ou en attaque ; on tirera aussi de seconde, de quarte basse, de flanconade ; on peut aussi y marquer les feintes que j'ai démontré, en se servant des parades : en un mot, il faut tâcher d'exécuter les coups, que l'on aura appris dans la leçon que l'on vient de prendre : Cette manière de s'exercer rendra bientôt celui qui la pratique en état de faire assaut ; au lieu qu'en faisant avec le premier venu, on se dérangera totalement, parce que celui avec qui on fera, ne s'embarrassant pas si on fait bien ou mal, sera charmé de trouver les occasions de frapper celui contre qui il a affaire. Mais faisant au contraire avec le prévôt ou avec un écolier adroit, ils feront apercevoir des fautes que l'on fera, soit que l'on manque le temps de tirer, ou de parer.

Il faut encore dans le combat, ainsi que dans l'assaut, que l'adresse soit soutenue par la hardiesse : car une personne qui craint, comme je l'ai déjà dit, ne tirera jamais ses coups à fond, et ne profite pas des occasions, où il pourrait frapper l'ennemi : Il s'ébranle au plus simple mouvement, ce qui par conséquent le met en danger de recevoir. Mais cependant il faut que cette hardiesse soit tempérée, qu'elle soit conduite par un jugement sain, et ne rien entreprendre que ce que les circonstances demandent, et ce que la pratique de l'art nous aura enseigné.

Il est des occasions périlleuses dans un combat particulier, qu'un homme qui a du jugement doit éviter avec soin, par exemple, de ne point se mettre en garde dans la mesure de l'ennemi, et de n'être pas le dernier en défense, pour éviter les coups de surprise, desquels on doit toujours se méfier, surtout avec des personnes qu'on ne connaît pas.

Si on a affaire à une personne qui mêle la hardiesse avec l'étourderie, il faut feindre d'appréhender, pour se procurer quelque occasion favorable pour le frapper ; mais si au contraire on voit son ennemi timide, il faut l'attaquer brusquement, toujours bien couvert de son épée ; ce qui le met facilement en désordre, et procure l'avantage du combat.

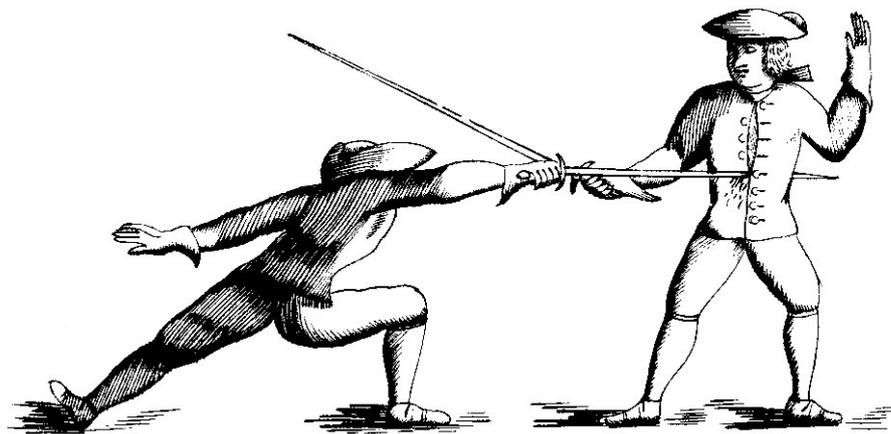
Il est aussi important de cacher ses desseins, qu'il est utile de tâcher de découvrir ceux de l'ennemi, en remarquant si son jeu tend à l'attaque ou à la défense : si on voit qu'il tend à l'attaque, il faut s'attacher à la parade, et à une prompte riposte, s'il tend au contraire à la défense, ce ne sera que pour parer et riposter, ou pour nous prendre un temps ; alors étant un peu hors de mesure, il faut lui faire quelques mouvements droits pour l'ébranler, ou quelques battements sur son épée : Il faut encore remarquer s'il se dispose à prendre un temps, soit sur la feinte, ou sur le battement : si on s'est aperçu de cette intention, il faut lui tirer un coup droit et faire sa retraite hors de mesure : s'il reste en place, c'est-à-dire, s'il ne serre pas la mesure, il faut marcher à lui, toujours bien couvert de son épée, pour se mettre en mesure, et lui marquer une feinte un peu large, pour l'obliger à prendre le temps ; s'il y tire, il faut alors parer et riposter à l'endroit le plus convenable. J'ai déjà remarqué qu'auparavant il faut préparer sa riposte, c'est-à-dire, que si on veut la placer dessus, il faut parer bas, et si c'est dessous il faut parer plus haut ; en sorte que s'il prenait le temps de tierce, et que l'on voulut tirer de seconde, il faut parer sec en relevant son épée ; mais cela ne se doit faire que dans les coups déterminés, c'est-à-dire, tirés à fond : car si au lieu de prendre le temps de tierce, il se contentait de marquer une feinte droite, et que l'on levât la main pour relever son épée, il pourrait frapper de seconde, Je suppose que cette façon de parer ait réussi pour la première fois, et que l'ennemi n'ait pas profité de l'avantage qu'elle lui présentait, il faut bien se garder de s'en servir une seconde fois, à moins que l'on ne juge que l'ennemi tâche de nous y prendre ; or dans ce cas on peut lui présenter l'occasion, s'il s'y détermine, pour lors il faut parer, et riposter droit de quarte sans intervalle, avec les

précautions nécessaires je veux dire l'opposition de la main gauche ; puis on fera sa retraite.

Si l'ennemi marche à nous en forçant notre épée, il faut feindre de tirer à sa découverte, puis sauter en arrière, ce qui le fera apercevoir que l'on veut y tirer. Il ne manquera peut-être pas de vous offrir la même occasion ; mais au lieu de mordre à cette hameçon, il faut y faire feinte, et tirer d'un autre côté, par exemple, s'il servait de tierce, il faudrait marquer de quarte, et tirer au dehors.

Il y en a qui étant placés au dedans, se découvrent entièrement de quarte, il est aisé de comprendre que ces personnes nous invitent à y tirer pour parer et riposter, alors on peut faire trois choses : La première, c'est de feindre droit et tirer de tierce ; la seconde, c'est que lorsqu'on remarque que la vitesse que l'on a est supérieure à celle de l'ennemi, et qu'on est en mesure convenable pour pouvoir le frapper, on fera plusieurs mouvements droits aidés de battement de pied : il est tout naturel, qu'au premier mouvement, l'ennemi en fasse quelqu'un quelque petit qu'il soit, pour aller à la parade : mais au second et au troisième, il sera plus ferme ; c'est dans ce temps-là que levant le pied, comme si on continuait les feintes droites, on partira avec vigueur, et on tirera droit au corps, et par précaution il faut opposer la main gauche, et faire sa retraite. La troisième se fait par un battement sec sur l'épée de l'ennemi, en tirant droit sans intervalle avec l'apparition de la main gauche ; parce qu'ayant sorti l'épée de l'ennemi de devant soi avec force, il est naturel qu'elle revienne de même, pour joindre la nôtre, laquelle ne rencontrant pas dans notre allongement, on serait en danger d'être frappé, soit du tranchant ou de la pointe qui pourrait donner dans le visage : c'est pourquoi toutes les fois qu'on se sert des battements et des ripostes sans intervalle au dedans des armes, il faut opposer la main gauche.

J'ai remarqué que plusieurs personnes, après avoir paré un coup de quarte, serrent la mesure en quittant l'épée de l'ennemi ; or s'il arrivait que l'assaillant en fit de même, il faut se servir de reprises ; on appelle reprise la suite d'un coup sans intervalle, Ces reprises peuvent se faire de quatre manières, en voici la démonstration.



Reprise de quarte [planche XIV]

Premièrement, après avoir fait un allongement de quarte, il faut faire un petit mouvement des épaules sans déplacer les pieds, comme si on voulait se relever, et cela presque sans intervalle, fixant toujours de l'œil l'endroit où l'on veut placer son coup, et dans le temps que l'ennemi marchera en quittant notre épée, on laissera la pointe au corps, étant bien en garde et bien effacé.

Secondement, on pourra volter immédiatement après l'allongement, observant à l'instant

que le pied droit a frappé à terre, de lever le gauche, et le porter derrière l'autre ; ce qui doit se faire le plus vite, et avec le moins d'intervalle qu'il sera possible.

Troisièmement, si on remarque que l'ennemi ait paré du fort de son épée, en levant la main, il faut, comme j'ai déjà dit, feindre de se relever, et laisser notre pointe sous le poignet ; c'est-à-dire de quarte basse.

Quatrièmement, si l'ennemi a paré du faible de son épée, il faudra tourner la main de tierce, ce qu'on appelle caver, observant que le corps soit bas, alors il sera facile de saisir la garde de son épée en passant le pied gauche devant le droit.

On peut aussi le reprendre sur le dehors soit droit de tierce ou de seconde sans remuer le pied ou en passant dessus ou dessous, ce qui se fait portant le pied gauche devant le droit, ainsi que je l'ai démontré au chapitre des passes.

Il faut si l'ennemi rompt la mesure dans les reprises où l'on n'aura pas passé, se relever en retirant le pied gauche, et redoubler ses coups droit de tierce, si on y est placé, ou bien de seconde ; et si c'est en dedans, il faut tirer de quarte dessus ou de dessous, ou de flanconade.

Si on avait volté, il faut revenir à l'épée par un battement sec, de l'épée au corps, et du corps à l'épée autant de fois qu'on le jugera à propos, puis faire sa retraite.

Si on avait passé, et que l'on eut remarqué que l'ennemi eut fait quelque mouvement pour voler, il faudra après quelqu'autre coup feindre de passer, en portant seulement le pied gauche au dedans du pied droit, et dans le temps qu'il voltera, il faut donner un coup sec sur son épée, en avançant le pied droit, et tirer de flanconade, ou froisser son épée par un demi-cercle en dedans, pour tirer où l'on verra jour : si c'est en flanc que l'on tire, on peut redoubler ses coups en opposant sa main gauche.

Si on avoir affaire à une personne dont la force fut supérieure à la sienne, et qu'elle tirât des coups droits, ou des coups en dégageant et forçant notre épée : Il faut, aux coups droits, si c'est de quarte, dans le temps qu'elle tire, parer en dégageant du fort de la lame : de manière, que par cette façon de parer, l'épée de l'ennemi doit se trouver à notre dehors : il faut alors riposter de seconde, sans intervalle, ou droit de tierce.

Si l'ennemi tire un coup droit de tierce, il faut parer aussi en dégageant, observant que la parade soit un peu basse, pour avoir lieu de tirer sans intervalle flanconade ou de quarte, s'il y avoir jour.

Si au contraire l'ennemi tirait en dégageant, il faut parer au contredégagement, et riposter à l'endroit le plus convenable.

Mais il faut observer que lorsque l'ennemi a remarqué notre dernière parade, il est à craindre qu'une seconde fois, il ne double son dégagement, ce qui s'exécute par un double cercle qu'il fait au tour de notre épée.

Exemple.

S'il était placé au dedans, et qu'il doublât son dégagement, c'est en tierce que ces deux cercles se termineront ; et s'il est engagé au dehors, ils finiront de quarte : mais pour que ce coup n'ait pas lieu, supposé qu'on eut voulu parer au contredégagement, il faut, lorsque l'on a fini son cercle en dedans, qui se termine dans la ligne de notre garde ; si l'on est engagé de ce côté, il faut dis-je, sans s'arrêter en commencer un autre en dehors, où on rencontrera l'épée de l'ennemi : c'est ce qu'on appelle contre-parade, si mieux on n'aime continuer son cercle en dedans jusqu'à ce qu'on ait rencontré son épée : dans lequel cas il faudrait rompre

seulement du corps sans se déplacer, uniquement pour lui ôter la mesure.

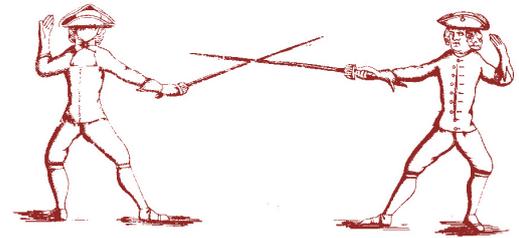
Si c'était l'ennemi qui se fût servi de la contre-parade, il faut, pour le tromper, au lieu de faire deux cercles n'en faire qu'un ; et de là il faut marquer une feinte sous l'épée, sans s'arrêter : c'est-à-dire que si avant cette dernière action, on était engagé au dedans, où le cercle finirait, il faut marquer tierce, pour tirer quarte.

Cependant comme il arrive souvent que le terrain n'est pas égal, et que le hasard peut vouloir que l'ennemi soit placé sur le plus avantageux, soit par la situation du lieu, soit que le soleil nous donnant dans la vue, il nous offusque et nous empêche de discerner ses mouvements, il faut dans cette occasion tourner l'ennemi, en tournant nous-mêmes, ce qui doit se faire hors de mesure, en deux manières différentes. La première, si c'est à notre dedans, il faut lever le pied gauche et le porter à côté du droit, ensuite placer le droit dans la même ligne, et dans la même distance de l'un à l'autre, qu'ils étaient avant cette démarche : mais si au contraire on voulait tourner au dehors, il faudrait commencer par le pied droit, le porter aussi à côté, et ensuite le pied gauche, observant de tourner toujours en garde, en sorte que l'on soit en état de parer, si l'ennemi tirait sur nous, ou pour profiter du dérangement que pourrait lui causer notre démarche.

CHAPITRE XXV.

De l'attaque à garde droite, sur laquelle il faut examiner les dernières figures de la première planche.

Ceux qui tiennent cette garde ne donnent du jour que pour nous obliger à tirer dessous, ou pour nous prendre quelque temps ; il faut se placer au dedans des armes, et leur marquer quelques feintes de quarte basse ; et s'ils vont à la parade, par un demi-cercle en dedans, il faut immédiatement après la feinte, et dans le temps qu'ils baissent la pointe de leur épée relever la nôtre à leur dehors, et tirer de tierce mais si au contraire ils paraient au demi-cercle en dehors, il faudra dans le temps qu'ils le commencent, prendre celui de tirer droit de quarte, et placer le coup un peu haut.



Si tous ces mouvements n'ont pu ébranler l'ennemi, ni le faire partir, il faut froisser son épée, étant placé de quarte, par un demi-cercle en dedans, ainsi que je l'ai démontré au chapitre 16 c'est la garde à laquelle le froissement convient le mieux, ayant plus de facilité pour prendre l'épée de l'ennemi du fort au faible, pour la sortir de la ligne du corps, et se procurer un jour, où l'on doit tirer sans intervalle.

Si cette manière d'attaquer n'avait pas réussi, soit que l'ennemi ait rompu la mesure, ou qu'il ait simplement dégagé sans tirer ; il faut une seconde fois feindre de froisser ; et si l'ennemi voulait prendre le temps de tierce, il faut parer et tirer de seconde sans intervalle, ou à l'endroit le plus convenable.

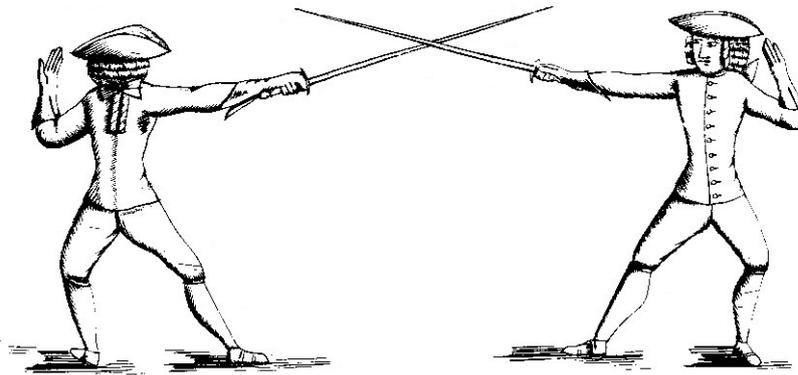
Si au contraire on était placé au dehors, on doit froisser l'épée par un demi-cercle du même côté, et bien opposer la main gauche tirant de quarte sans intervalle.

Quant à la manière de faire partir l'ennemi, supposé qu'on ait remarqué en lui quelque disposition à prendre le temps, il faut lui présenter la même occasion, feignant de froisser son épée : mais comme il ne peut guère nous tirer qu'en dégageant de quarte, il faut parer et riposter au flanc, en cas que l'on revienne à l'épée de quarte, ou de seconde ; si on avait paré au cercle en dehors.

Les froissements de fer à fer (je veux dire ceux qui se font sans demi-cercle, et où l'on a la pointe devant l'ennemi) trouvent souvent dans cette garde les moyens de le frapper : c'est pourquoi on peut s'en servir en suivant la règle que j'ai donnée dans le chapitre des froissements.

CHAPITRE XXVI.

De l'attaque à garde haute.



Attaque à garde haute [planche XV]

Celui qui tient la garde haute peut avoir le même dessein que celui qui la tient tendue, c'est-à-dire, qu'il veut obliger son ennemi à tirer dessous, soit pour parer ou riposter, ou bien prendre quelque temps.

On peut attaquer cette garde de même, avec cette différence, que le froissement n'a pas lieu à la garde haute, parce que l'épée ennemie se trouve trop élevée, ce qui nous empêche d'en prendre le faible.

Je dis donc, que si on est placé en dehors, on doit faire quelques feintes de seconde, étant bien couvert du fort de son épée ; l'ennemi peut aller à la parade en quatre manières ; la première dans la figure de quarte : la seconde par un demi-cercle en dedans ; la troisième par un demi-cercle en dehors, et la quatrième par un cercle entier.

A la première parade, il faut dans le temps que l'ennemi baisse son épée, tirer tierce sur les armes ; à la seconde il faut tirer tierce ou de quarte sur les armes, lorsqu'il commence à former son demi-cercle. A la troisième il faut tirer de quarte ; et à la quatrième il faut doubler le dégagement.

Si on était engagé en dedans, il faut faire quelques feintes de quarte basse, alors il faut remarquer l'endroit fixe des parades de l'ennemi, pour tirer à celui où il se découvre.

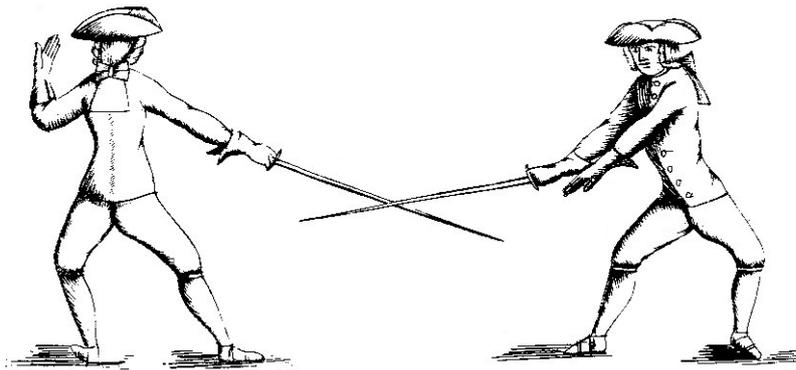
S'il voulait prendre le temps sur la feinte de dessous, en tirant droit de quarte, il faudra parer et tirer au flanc, ou droit de quarte, si mieux on n'aime parer au dégagement, et tirer de seconde.

Enfin si les divers mouvements que l'on tente ne pouvaient l'obliger à partir, ni à répondre aux feintes qu'on lui fait ; il faut étant engagé de quarte, donner un coup sec sous son épée, pour la relever d'avantage, ayant la main de tierce, et dans le même temps et sans intervalle tirer de seconde.

Il est encore un autre moyen par lequel on peut non seulement frapper l'ennemi, mais encore lui faire changer de garde ; il faut pour cet effet être engagé de tierce, et un peu hors de la mesure de l'ennemi, avoir la pointe de l'épée auprès de la monture de la sienne, et après quelques battements de pied, si on s'aperçoit qu'il reste ferme, il faut lui tirer au bras, ayant auparavant fixé l'endroit où l'on doit frapper : s'il rompt la mesure, il faudra se relever par le pied gauche ; et redoubler en froissant l'épée fer à fer, et tirer droit de quarte.

CHAPITRE XXVII.

De l'attaque à garde basse



Attaque à garde basse [planche XV]

Celui qui tient cette garde, ne peut avoir d'autre dessein, que de prendre le temps sous les armes, soit en baissant le corps ; soit par des allongements, ou a intention de parer et de riposter : il faut pour l'attaquer placer son épée sous celle de l'ennemi, pour pouvoir dans cette attitude feindre de tirer dessus ; s'il voulait prendre le temps de quarte basse, il faut parer ainsi que je l'ai démontré, et riposter où fera le jour, le prenant de seconde ; il faut aussi s'attacher à la parade, et riposter droit de quarte avec l'opposition de la main gauche. Mais il faut se méfier dans ces sortes de garde de la parade de la main, de laquelle quelques personnes se servent ordinairement.

Si l'ennemi, contre lequel on combat s'en servait, il faut tâcher de lier son épée, ou bien de la relever légèrement ; et pour peu qu'il résistât, il faut couper sur la pointe, et tirer de quarte, en opposant la main gauche : on peut aussi couper du même côté, en faisant des battements sur son épée en dedans et en dehors : ce mouvement vif qui l'occupe, l'empêche de nous prendre sur le temps, et donne celui de lui tirer.

Mais comme le coupé embarrasse beaucoup ceux qui parent de la main, laquelle leur est le plus souvent attachée au corps, il pourrait arriver que l'ennemi abandonnant cette parade, aurait recours à celle de l'épée : dans ce cas, s'il allait à la parade du coupé de quarte, en levant le fort de son épée, on pourrait déterminer son coup de quarte basse, ou de tierce en dégageant.

CHAPITRE XXVIII.

Des Gauchers.

Plusieurs personnes prétendent qu'il est difficile de pouvoir se défendre contre un gaucher, et qu'il est moins périlleux d'avoir affaire à un droitier ; j'avoue qu'une personne qui n'a pas de pratique, peut être embarrassé, comme deux gauchers ensemble pourraient l'être par la même raison : le seul avantage qu'ait le gaucher sur le droitier, c'est que le droitier n'a pas d'occasion de s'exercer si souvent avec le gaucher, que le gaucher avec le droitier, parce que les gauchers sont en plus petit nombre : mais pour peu qu'un maître attentif donne de leçons de la main gauche à son écolier, il sera bientôt en état de connaître la manière d'attaquer un gaucher, ou de se défendre contre lui.

Il faut considérer que le dedans d'un gaucher fait le dehors d'un droitier, et que son dehors est le dedans d'un droitier ; en sorte que si le gaucher tire de quarte, il faut le parer comme si un droitier tirait de tierce, et lorsqu'il tire de tierce, il faut la parer dans la figure que l'on pare ordinairement la quarte. A l'égard de la flanconade, elle ne peut se tirer avec un gaucher, que lorsque l'on est placé à son dedans, soit dans l'attaque ou dans la riposte, ayant notre main dans la figure de tierce ; cette botte se pare comme si un droitier nous la tirait.

La quarte basse se tire du dehors de l'ennemi sous le poignet dans la même figure que si on la tirait à un droitier, on la pare par un demi-cercle en dehors, comme la parade de seconde, opposant la main gauche.

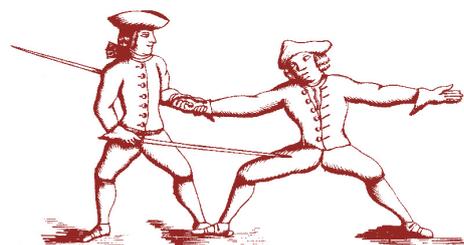
Il faut éviter autant qu'il sera possible que l'ennemi gaucher ne se place sur notre dehors, étant pour nous l'endroit le plus faible, et pour lui le plus avantageux : si cependant il s'y plaçait, et qu'il tirât droit du fort au faible, on pourrait parer en trois façons ; la première de fer à fer, en baissant la pointe, pour que son faible tombe dans notre fort ; la riposte doit être de flanconade, ayant la main de tierce comme je l'ai déjà dit.

La seconde parade et la meilleure en pareille occasion est celle du dégagement, en parant sec, en ripostant droit de quarte, ou de quarte basse, s'il y a lieu.

La troisième est en obéissant⁶ alors on peut riposter de deux manières, l'une droit de quarte basse, avec cette différence qu'il faut avoir la main de tierce, c'est-à-dire dans la figure de la parade, en opposant la main gauche. La retraite de ce coup se fait revenant à l'épée de quarte, par un coup sec qu'on doit donner sur l'épée de l'ennemi, et sans autre intervalle : si on reste dans la mesure, on peut redoubler, et tirer à l'endroit où on se fera fait jour.

La seconde manière de riposter se fait revenant sur l'épée de l'ennemi, ayant la main de quarte, et faisant passer, en obéissant, la pointe de notre épée auprès de notre épaule gauche, et de là sur l'épée de l'ennemi, sur laquelle il faut donner un coup sec, et tirer sans intervalle droit de quarte, ou de quarte basse, s'il y a lieu.

Si sur le même coup il s'était abandonné, on peut en obéissant en venir au désarmement, ce qui se fait comme si un droitier nous avait tiré de tierce, et se pratique ainsi que je l'ai remarqué dans la quatorzième planche.



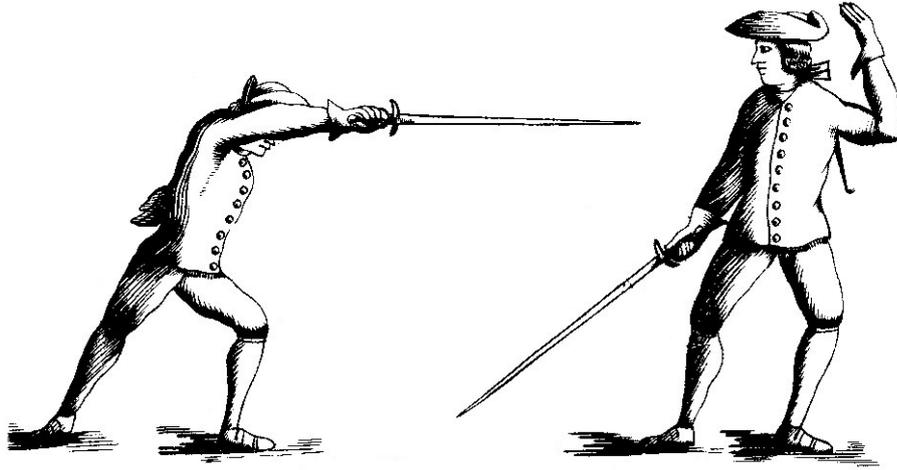
⁶ Voyez la sixième planche.

Si on était placé dans le dehors d'un gaucher, et qu'il tirât de quarte en dégageant, il faudrait parer au contredégagement : ces sortes de parades, ou les coups secs donnés sur le dehors de l'épée de l'ennemi, procurent non seulement du jour, mais encore font très fréquemment tomber son épée, aussi bien que le froissement de fer à fer sur son dehors, ayant la main de quarte ; on peut se servir de tous ces moyens, en suivant les principes que j'ai démontré, et les coups de suite, dont j'ai parlé dans le cours de ce petit ouvrage, soit par des feintes dessus et dessous, soit par des coups sur la pointe, ou des coups de temps ; observant de ne déterminer ceux que l'on porte à son dedans, que le moins qu'il sera possible, par les raisons que je viens de détailler.

Je crois avoir suffisamment démontré les moyens de se servir de son épée, il ne me reste plus que de faire une courte dissertation sur la manière dont on doit agir lorsqu'on a affaire à un Espadonneur ; on m'objectera que la noblesse ne donne pas fréquemment dans cette manière de combattre ; à quoi je répondrai, que si ce jeu n'est pas en usage en France, il est assez commun parmi l'Étranger, avec lequel un homme de Guerre peut avoir affaire ; cette réflexion m'a déterminé à en démontrer les principes dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXIX.

De l'Espadon.

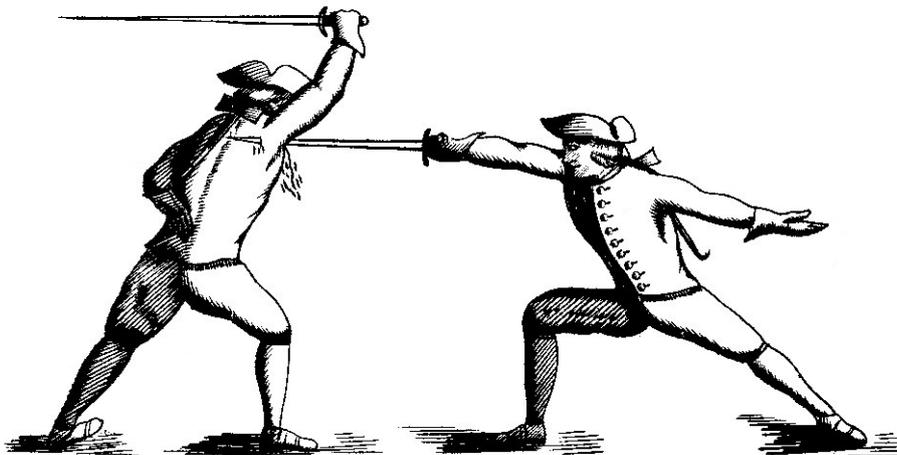


Garde contre le sabre [planche XVI]

La garde de l'Espadon est bien différente de la garde de l'épée, le pied gauche doit être derrière ; l'Espadonneur le met devant, sur lequel tout son corps repose. Il a la main droite dans la figure de tierce, la tête couverte du fort de son épée, et la main gauche derrière le dos, pour avoir la liberté de faire passer son sabre ou son épée à deux tranchants autour de lui.

Il faut pour se mettre en défense contre un espadonneur tenir notre pointe basse, ainsi que la seconde figure le démontre, pour ne pas exposer notre lame ni notre poignet à cette manière de combattre, qui n'est faite que pour nous démonter : la distance du pied gauche au pied droit, doit être moins grande que dans la garde ordinaire, afin que l'ennemi ne soit pas à portée de nous tirer au jarret droit, qui par ce moyen se trouve plus éloigné de sa mesure, que s'il était plus avancé.

Il faut d'abord observer, si l'ennemi se tient sur l'attaque, ou sur la défensive ; si c'est sur l'attaque, il faut feindre d'appréhender, en rompant la mesure par le pied droit, qu'il faut porter derrière le gauche, et le gauche derrière le droit, autant de fois qu'on le jugera à propos, tant pour éviter les coups de l'ennemi, que pour l'attirer à soi.



Le coup qu'il faut donner [planche XVI]

Il faut dans l'ennemi observer deux choses : la première qu'il ne peut serrer la mesure,

qu'en passant le pied droit devant le gauche. La seconde, qu'il ne peut donner un coup de tranchant sans se découvrir ; puisqu'il faut qu'il fasse passer son sabre par dessus sa tête, pour que son coup soit dans sa force ; or c'est dans ce moment, et dans l'instant qu'il avance son pied, et qu'il relève sa pointe, que par un allongement, on doit prendre le temps de seconde, ainsi qu'il est démontré par la quatrième figure, ou bien encore en passant : dans lequel cas, il faut joindre en suivant la même règle que j'ai démontré au chapitre des passes.

Si on ne peut joindre la garde de son sabre, par la hauteur où elle pourrait se trouver, il faut saisir son bras droit, et sans lui donner le temps de changer son épée de main, il faut du pied gauche donner sur le derrière de son pied droit en relevant sa jambe, et la tirant à soi pour le jeter à terre.

Si au lieu d'un coup de tranchant, il tirait un coup de pointe sans sortir l'épée de devant lui, c'est-à-dire, sans la faire passer au-dessus de sa tête ; il faut parer sec du fort de notre épée, dans la figure de quarte, et riposter de même droit au corps, en opposant la main gauche, et redoubler en le serrant de près, ce qui se fait en reprochant notre pied gauche du pied droit, et ne lui donnant pas le temps de relever son sabre, ayant la main gauche toujours opposée.

Si au contraire il était en défense, il faut lui faire quelques feintes, en relevant tant soit peu la pointe de l'épée, sans tendre le bras, ce qui l'obligera d'agir avec son sabre : parce qu'il n'est pas à propos de le laisser reposer ; au contraire, il faut toujours le tenir en mouvement, pour que la pesanteur de son sabre lui fatigue le poignet, et par ce moyen qu'elle ralentisse la vitesse de ses mouvements, qui nous procurera plus de sûreté à lui prendre un temps.

Si tous ces mouvements n'ont pu l'ébranler, et qu'il restât dans sa garde, voyant que nous ne nous déterminons point à tirer sur lui, il faut après quelques battements de pied lier sa lame de la nôtre ; en marchant un grand pas à lui, commençant par le pied gauche, et ensuite par le pied droit, et serrant toujours sur lui la pointe au corps ; si vous avez lié sa lame par un cercle en dedans, il faut opposer la main gauche, et tirer droit de quarte, ou de flanconade en serrant sur lui : et si c'était par un cercle en dehors, on peut faire deux choses, l'une passer de seconde, et la deuxième, passer de tierce saisir la garde de son sabre.

On peut aussi dans les mêmes circonstances, je veux dire lorsque l'ennemi reste ferme dans sa garde, lui tirer quelques coups au bras, observant que votre coup parte le plus vite qu'il vous sera possible.

Si l'ennemi au lieu d'un sabre n'avait qu'une épée à deux tranchants qu'on nomme lame plate, et qu'il tint cette même garde, il faut la joindre en dedans, en donnant un coup sec dessus, ayant la main de quarte tirant droit au corps, ou la froisser, étant placé au dehors, et tirer à son dedans, et cela sans intervalle, avec l'opposition de la main gauche : ces coups donnés sur son épée, dans la situation où son poignet se trouve, la lui font le plus souvent échapper de la main : ce qui n'empêche pas, ainsi que je l'ai déjà dit dans le chapitre XI, que le coup ne soit bien donné, ni ayant point d'intervalle, entre le froissement de l'épée, et l'allongement ; temps auquel on ne peut s'arrêter, d'autant plus, qu'on ne peut pas dans une si petite intervalle, distinguer si l'épée de l'ennemi tombe, ou si elle sort simplement de la ligne.

FIN.